

# Insee Dossier

Guadeloupe



Antilles-Guyane

N° 7

Juillet 2016

## Cap Excellence : Poumon économique de la Guadeloupe



REGION  
GUADELOUPE



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
PREFECTURE  
DE LA REGION GUADELOUPE



### **Signes conventionnels utilisés**

... Résultat non disponible

/// Absence de résultat du à la nature des choses

e Estimation

p Resultat provisoire

r Résultat révisé par rapport à l'édition précédente

n.s. Résultat non significatif

€ Euro

M Million

Md Milliard

# Avant-Propos

**P**oumon économique et pôle urbain doté d'équipements structurants, la communauté d'Agglomération de Cap Excellence est un territoire attractif. Malgré un déficit migratoire persistant, elle reste la plus peuplée des intercommunalités de Guadeloupe avec 103 800 habitants. On retrouve ainsi concentré sur moins de 8 % du territoire près d'un quart de la population. Cap Excellence regroupe par ailleurs la moitié des emplois, 40 % des établissements marchands non agricoles et la moitié des logements sociaux.

Cap Excellence, poumon économique. Sa concentration d'entreprises engendre d'une part des externalités importantes, aussi bien positives telles que le partage des connaissances que négatives comme pollution et congestion, et d'autre part des économies d'agglomération telles qu'une plus grande variété locale de l'offre et une relative faiblesse des coûts de transport et des coûts de transaction. Les externalités de concentration économique génératrices d'économies d'échelle sont patentées pour les activités des deux grands centres commerciaux de Cap Excellence. En outre, la surreprésentation des fonctions de gestion à Cap Excellence, et plus généralement des services aux entreprises, témoigne d'une amélioration sur longue période des synergies interentreprises.

Mais les seuls ressorts économiques ne suffisent pas à expliquer la résistance de Cap Excellence des suites de la crise de 2009, puisque c'est un secteur à dominante publique et non spécifique à la communauté d'agglomération, celui de la santé humaine et de l'action sociale, qui a particulièrement soutenu la hausse d'emplois.

Cap Excellence, pôle urbain attractif pour les jeunes. Agée en moyenne de 36,5 ans en 2012, sa population est plus jeune que celle du reste de la Guadeloupe. Par ailleurs, la concentration de logements sociaux était déjà prégnante en 1999 avec plus d'un quart de locataire à loyers modérés ; cette proportion s'est accrue en 2007 pour atteindre 33 % en 2012. Cette relative vulnérabilité sociale d'une population plus jeune que sur le reste du territoire constitue un vivier d'emplois pour les établissements et entreprises de la communauté d'agglomération.

Néanmoins, la faible qualification des emplois pourrait devenir une limite aux externalités de connaissance propres aux agglomérations économiques : le déficit de diplômés du supérieur pourrait freiner la diffusion de technologie par la mobilité du capital humain, la circulation de l'information ou la concurrence.

Avec un positionnement central, les présences de l'aéroport international, du grand port autonome et du Memorial Acte, la Communauté d'Agglomération de Cap Excellence restera sur les dix années à venir très probablement porteuse de dynamisme avec notamment la création d'un Marché Alimentaire de Gros et l'émergence de nouvelles zones d'activités, ses programmes pluriannuels de rénovation urbaine et le projet d'un nouvel ensemble hospitalier.

Le directeur interrégional de l'Insee  
Antilles-Guyane

**Didier Blaizeau**



# Sommaire

<b>Avant - propos</b>	<b>3</b>
<b>Territoire d'attraction des jeunes guadeloupéens</b>	<b>6</b>
Une inversion de la tendance démographique depuis la fin des années 90	
Nombreux départs vers la France hexagonale pour les 18-25 ans, et vers les autres communes de Guadeloupe après 35 ans	
Une population encore jeune comparée à celle des autres territoires	
Le niveau de formation reste en retrait	
<b>Un bassin d'emploi attractif</b>	<b>10</b>
Un taux de chômage élevé	
Malgré une zone attractive en termes d'emplois	
En 2012, 3 900 jeunes de 15-24 ans déclarent n'être ni en formation ni en emploi	
De nombreux déplacements Domicile- Travail vers Cap Excellence, et au sein de l'EPCI	
Du domicile au travail principalement en voiture	
<b>Les spécificités sectorielles et les dynamiques économiques</b>	<b>14</b>
CACE : 40 % des établissements marchands de la Guadeloupe	
Et les deux tiers des établissements marchands de 20 salariés et plus	
Sept postes sur dix appartiennent à la sphère privée	
Audiovisuel et télécommunications : fortes spécificités de Cap Excellence	
Un poumon économique fortement dépendant de centres de décision externes	
Les créations d'entreprises en retrait	
Les fonctions liées à la gestion surreprésentées	
Moindre précarité de l'emploi salarié	
Une progression de l'emploi freinée par les crises de 2009	
Entre 1999 et 2006, Cap Excellence, dynamisait l'emploi	
Dynamisme freiné par Pointe-à-Pitre	
L'évolution de l'emploi est comparable à celle de la CACEM	
<b>Une vulnérabilité sociale</b>	<b>22</b>
Prédominance des familles monoparentales et des personnes seules	
Une relative fragilité sociale des ménages	
Un parc immobilier à forte concentration de logements sociaux	
<b>Définitions</b>	<b>26</b>
<b>Sources méthodes et bibliographie</b>	<b>27</b>

# Territoire d'attraction des jeunes guadeloupéens

La population de Cap Excellence diminue depuis la fin des années 90, avec un solde migratoire négatif non compensé par le solde naturel encore positif. Le déficit migratoire est principalement lié aux départs des adultes de 18-25 ans en direction de la métropole. Mais ces départs sont partiellement compensés par un flux de jeunes natifs des autres territoires de Guadeloupe. Aussi la population reste jeune, mais avec un niveau de formation qui reste en retrait.

Audrey Naulin, Insee

## Une inversion de la tendance démographique depuis la fin des années 90

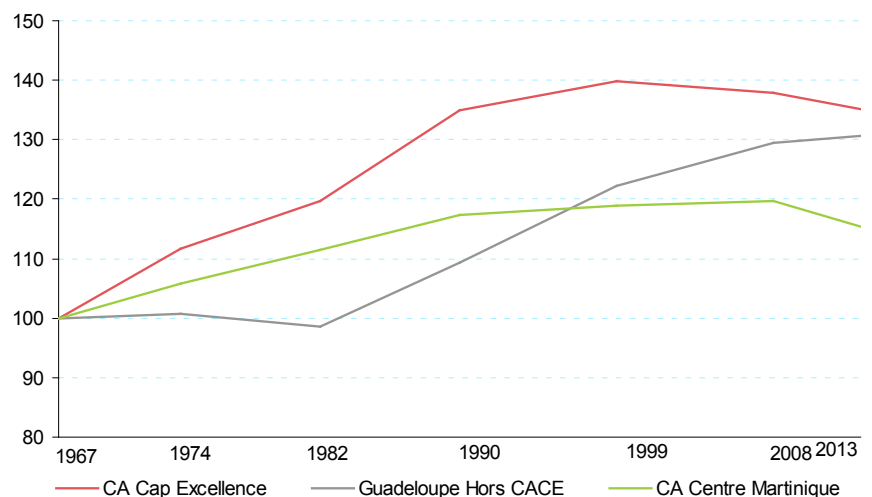
Au 1<sup>er</sup> janvier 2013, la Communauté d'Agglomération de Cap Excellence (CACE) compte 103 800 habitants sur les 402 119 que compte l'île. Entre 1999 et 2013, la population a baissé de 0,2 % par an, soit une perte de 3 600 habitants en 14 ans, alors que dans le reste de la population de la Guadeloupe la population a augmenté de 0,5 % par an sur la période (figure 1). Cette diminution depuis 1999 marque une inversion de la tendance précédente: du début des années 60 à la fin des années 90, le territoire de la CA de Cap Excellence avait gagné 40 000 habitants en une quarantaine d'années. C'était également le cas dans la Communauté d'Agglomération du Centre Martinique (CACEM), qui perd désormais aussi des habitants sur la période la plus récente (*Territoire de comparaison et Méthodologie*).

Située au centre de la Guadeloupe, trait d'union entre la Basse-Terre et la Grande-Terre, la Communauté d'Agglomération de Cap Excellence (CACE) a été créée en 2008. Elle regroupe trois communes aux caractéristiques et trajectoires distinctes : Pointe-à-Pitre, Les Abymes et Baie-Mahault. Elles forment une zone principalement urbaine de 130 km<sup>2</sup>, la plus dense de Guadeloupe avec 812 habitants/km<sup>2</sup>. Ce pôle urbain et économique est doté d'équipements structurants, ce qui en fait un territoire attractif pour les Guadeloupéens. On retrouve ainsi concentré sur moins de 8 % de la Guadeloupe près d'un quart de la population, la moitié des logements sociaux, la moitié des emplois, et 40 % des établissements marchands non agricoles.

L'évolution démographique diffère selon les communes de l'établissement public de coopération intercommunale (EPCI). Entre 2008 et 2013, les populations de Pointe-

### 1 Une baisse de 3 600 habitants entre 1999 et 2013

Évolution de la population depuis 1967 (Base 100 en 1967)

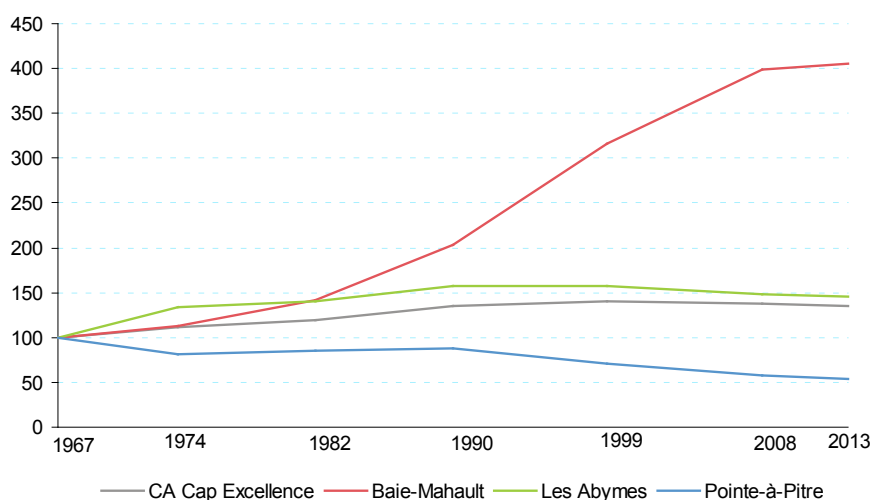


Lecture : entre 1967 et 1999, la population de la CACE a progressé de 40 %.

Source : Insee, Recensements de la population / Dénombrements sans double compte 1967, 1974, 1982, 1990, 1999 / Populations municipales 2008 et 2013.

### 2 Depuis 1990, la population de Baie-Mahault a doublé

Évolution de la population depuis 1967 (Base 100 en 1967)



Lecture : entre 1967 et 1990 et entre 1990 et 2013, la population de Baie-Mahault a doublé sur ces deux périodes de 23 ans.

Source : Insee, Recensements de la population / Dénombrements sans double compte 1967, 1974, 1982, 1990, 1999 / Populations municipales 2008 et 2013.

à-Pitre et des Abymes diminuent respectivement de 1,7 % par an et de 0,4 % par an (figure 2). Dans le même temps, Baie-Mahault affiche un dynamisme démographique avec une population en hausse de +0,3 % par an. La population a doublé entre 1967 et 1990 et entre 1990 et 2013.

La diminution de la population de Cap Excellence depuis la fin des années 90 s'explique par un solde migratoire déficitaire non compensé par son solde naturel positif (figure 3). Entre 1999 et 2013, la Communauté d'Agglomération compte 20 000 sorties de plus que d'entrées, et 16 000 naissances de plus que de décès. Quelle que soit la période depuis le début des années 60, les naissances sont plus nombreuses que les décès, et le solde naturel demeure positif. Néanmoins, depuis 2005, le nombre de naissances baisse et celui des décès stagne, entraînant une diminution du solde naturel, tandis que le déficit migratoire persiste, voire s'accroît. Comme sur l'ensemble de la Guadeloupe, le déficit migratoire reste également lié aux départs des jeunes de 20 à 24 ans vers la métropole pour y poursuivre notamment des études supérieures.

### Nombreux départs vers la France hexagonale pour les 18-25 ans, et vers les autres communes de Guadeloupe après 35 ans

Entre 2003 et 2008, 12 700 personnes sont venues habiter dans la CACE, tandis que 15 800 en sont parties. La majeure partie des flux s'effectue avec le reste de la Guadeloupe, qui en concentre 58 %, tandis que 37 % se font avec la France hexagonale et 5 % avec les autres régions et départements d'outre mer (Martinique, Guyane, La Réunion et Mayotte).

Si les flux sont équilibrés avec les autres régions et départements d'outre mer, ils sont fortement déficitaires avec la France hexagonale (1 700 sorties de plus que d'entrées), mais aussi avec le reste de la Guadeloupe (1 500 sorties de plus que d'entrées).

La moitié du déficit migratoire est imputable aux moins de 25 ans. En particulier, les 20 à 24 ans y contribuent largement (figure 4) parmi lesquels les deux tiers sont élevés ou étudiants. En effet, malgré la diversité des offres de formations proposées, les possibilités d'études sur l'île sont plus restreintes qu'en France métropolitaine.

Dans une moindre mesure, le solde migratoire est également très déficitaire entre 40 et 64 ans. Le déficit migratoire concerne

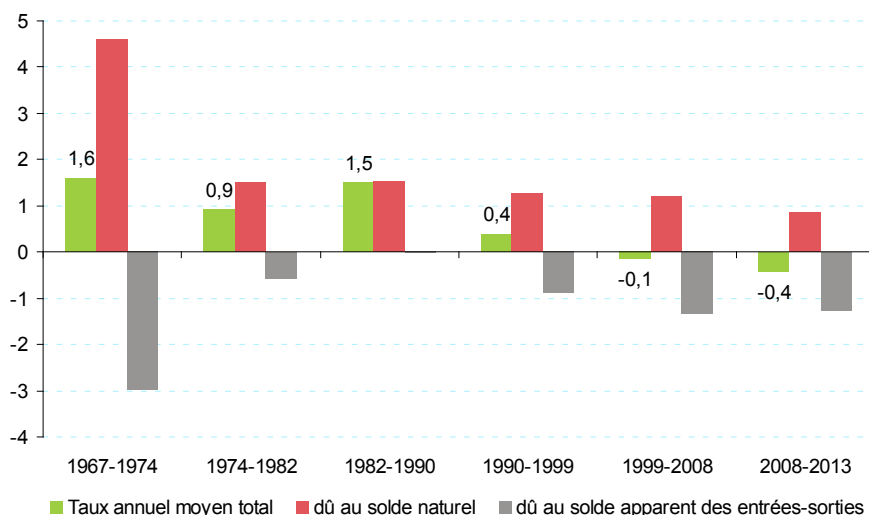
tous les âges, hormis les 30-34 ans, et toutes les catégories sociales. Parmi les salariés, les partants sont le plus souvent employés (23 %) ou exercent une profession intermédiaire (19 %).

Les caractéristiques des migrations sont très différentes selon qu'elles se font avec

le reste de la Guadeloupe ou hors de Guadeloupe. Ainsi, entre 18 et 30 ans, Cap Excellence enregistre plus d'entrées en provenance des autres communes de Guadeloupe, que de sorties vers ces dernières. En effet, elle attire les étudiants et les jeunes actifs guadeloupéens. Mais, le solde

### 3 L'excédent naturel ne compense plus le déficit migratoire

Évolution et décomposition du taux d'accroissement annuel de la population de la CA de Cap Excellence (en % et en points de %)

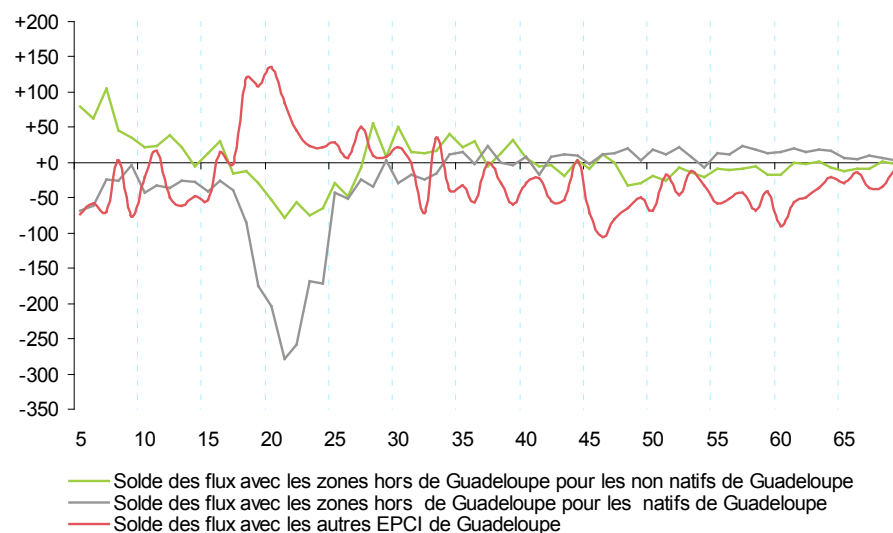


Lecture : entre 2008 et 2013, la décroissance annuelle de la population de Cap Excellence est de 0,4 %. Cette évolution se décompose en un solde naturel et un solde apparent des entrées-sorties : le solde naturel contribue positivement de 0,9 point et le solde des entrées-sorties du territoire contribue négativement de 1,3 point.

Source : Insee, Recensements de la population (Exploitations principales), Etat civil.

### 4 Cap Excellence attire les jeunes adultes du reste de la Guadeloupe

Solde des migrations résidentielles 2003-2008 par âge, de Cap Excellence avec l'extérieur de la Guadeloupe selon le lieu de naissance et de Cap Excellence avec les autres EPCI de Guadeloupe



Lecture : parmi les personnes âgées de 21 ans en 2008 et nées en Guadeloupe, la CA de Cap Excellence enregistre 280 sorties en dehors de la Guadeloupe de plus que d'entrées. Parmi les personnes âgées de 21 ans en 2008 et non natives de Guadeloupe, la CA de Cap Excellence enregistre 80 sorties en dehors de la Guadeloupe de plus que d'entrées. A contrario, à ce même âge, tous lieux de naissance confondus, la CA de Cap Excellence enregistre 85 entrées de plus que de sorties vers les autres communes de Guadeloupe.

Source : Insee, Recensement de la population 2008 (Exploitations principales).

migratoire est déficitaire avec le reste de la Guadeloupe à tous les autres âges, et plus particulièrement entre 45 et 65 ans.

Parmi les flux internes à la Guadeloupe, c'est avec la commune de Petit-Bourg que le déficit est le plus important (- 580), suivie du Gosier (-400), de Goyave (-390), de Sainte-Anne (-340), et dans une moindre mesure, de Sainte-Rose, Morne-à-L'eau et le Moule. Toutes ces communes constituent le périurbain de la CACE et sont sous son influence urbaine de fait des déplacements domicile-travail. A contrario, le solde migratoire reste positif avec les communes plus éloignées : Basse-Terre, Pointe-Noire, Capesterre-de-Marie-Galante, Grand-Bourg, Saint-Claude, Trois-Rivières, Gourbeyre, etc.

Comme pour l'ensemble de la Guadeloupe, les flux de Cap Excellence avec l'extérieur de la Guadeloupe sont fortement déficitaires entre 18 et 25 ans, en particulier chez les natifs de Guadeloupe. Ces derniers présentent également un déficit migratoire avec la France métropolitaine et les autres DOM avant 18 ans et entre 25 et 33 ans. A contrario, Cap Excellence enregistre à ces âges plus d'entrées que de sorties avec l'extérieur de la Guadeloupe chez les non natifs. En définitive, tous âges confondus, les flux migratoires de Cap Excellence avec l'extérieur de Guadeloupe s'équilibrent chez les non natifs.

### Une population encore jeune comparée à celle des autres territoires

Âgée en moyenne de 36,5 ans en 2012, la population de CAP Excellence est plus jeune que celle du reste de la Guadeloupe et de la CA du Centre Martinique (respectivement 39 et 39,7 ans). Les femmes sont majoritaires dans la population (55 %). C'est deux points de plus qu'en moyenne dans les autres communes guadeloupéennes (figure 5).

Toutefois, comme sur les autres territoires, la population vieillit fortement depuis 1999. Ainsi, la Communauté d'Agglomération ne compte plus que 2,8 jeunes de moins de 25 ans pour une personne âgée d'au moins 65 ans, alors que cet indice de jeunesse (*Définitions*) atteignait 4,5 en 1999. Le nombre de jeunes adultes de 15-29 ans a reculé de 21 % sur la période et celui des 30-44 ans de 18 %. Dans une moindre mesure, les moins de 15 ans voient également leur nombre reculer de 12 %. A contrario, la population augmente pour les classes d'âge

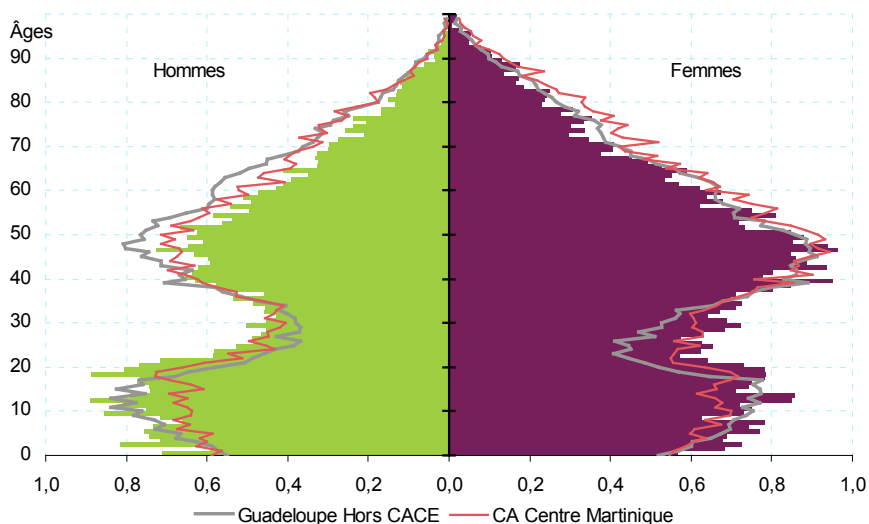
au-delà de 45 ans : + 29 % chez les 45-59 ans, + 36 % chez les 60-74 ans et + 47 % chez les plus de 75 ans. Conséquence d'une émigration plus forte des hommes et d'une espérance de vie favorable aux femmes, la part des femmes augmente également, avec 124 femmes pour 100 hommes en 2012, soit un ratio supérieur de 9 points à celui de 1999.

L'écart d'âge médian avec les autres communes de Guadeloupe s'est accentué (fi-

gure 6), passant de 2 ans en 1999 (30 ans contre 32 ans) à 4 ans en 2012 (36 ans contre 40 ans). En treize ans, la population de Cap Excellence a donc moins vieilli qu'ailleurs en Guadeloupe. Ce constat est lié à la structure par âge des flux migratoires de l'EPCI avec le reste de la Guadeloupe, notamment au fait qu'il attire les jeunes adultes des autres territoires guadeloupéens. Le vieillissement a également été moins marqué que dans la Communauté d'Agglomération du Centre Martinique.

#### 5 Un moindre déficit de jeunes femmes de 18-35 ans que dans le reste de la Guadeloupe

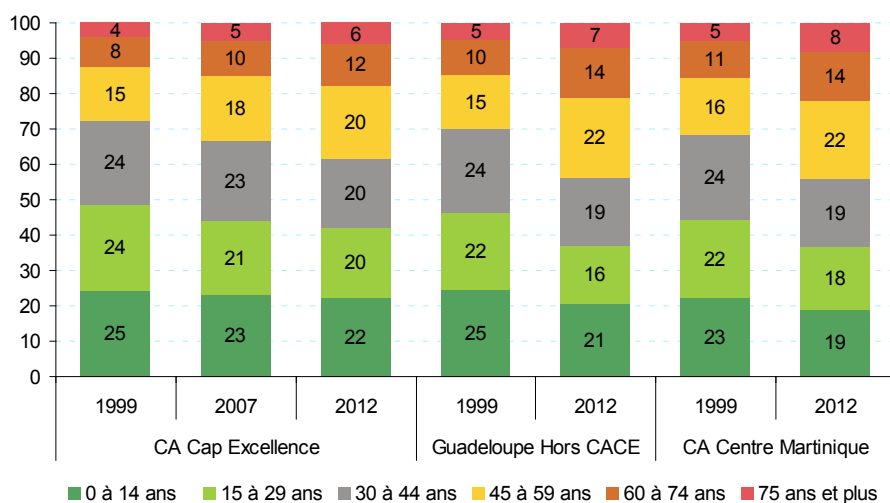
Pyramides des âges dans la CA de Cap Excellence, en Guadeloupe hors CACE et dans la CA du centre Martinique en 2012 (en %)



Lecture : les âges sont placés sur l'axe vertical. Les effectifs des hommes sont représentés à gauche, ceux des femmes à droite. La longueur des barres correspond à la proportion d'hommes et femmes de chaque âge. Source : Insee, Recensement de la population 2012 - Exploitations principales.

#### 6 La population vieillit moins que dans le reste de la Guadeloupe

Évolution de la répartition par âge de la population entre 1999 et 2012 (en %)



Lecture : les individus âgés de 15 à 29 ans représentaient 24 % de la population totale des communes de la CACE en 1999. Ils représentent 20 % en 2012. Source : Insee, Recensements de la population 1999, 2007 et 2012 - Exploitations principales.



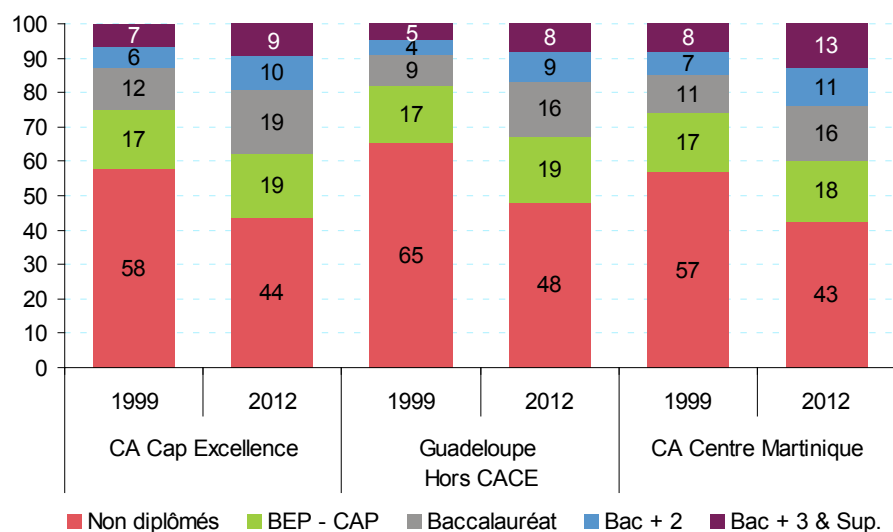
### Le niveau de formation reste en retrait

Le niveau de formation des habitants de Cap Excellence est plus élevé que celui des autres EPCI de Guadeloupe, où 48 % de la population non scolarisée d'au moins 15 ans ne possède aucun diplôme. Dans la CA de Cap Excellence, cette proportion est passée de 58 % en 1999 à 44 % en 2012 (figure 7). Cette proportion est composable à celle de la CA du Centre Martinique. Cap Excellence se caractérise surtout par un déficit de diplômés du supérieur : seuls 19 % des 15 ans et plus non scolarisés sont titulaires d'un Bac+2 ou supérieur. Dans la CA de Fort-de-France, cette proportion atteint cinq points de plus. Cet écart est plus significatif pour les titulaires d'un Bac+3 et plus (près de 40 % en plus).

Ce déficit est à mettre en lien avec une offre de formation probablement moins complète, mais aussi avec le tissu économique du territoire de Cap Excellence. Les particularités du pôle urbain avec la prédominance du secteur tertiaire et du centre de décisions externalisés font que l'offre d'emploi est principalement tournée sur des postes d'employés et d'ouvriers et relativement moins sur des postes de cadres et de professions intellectuelles supérieures.

### 7 Un déficit de diplômés du supérieur par rapport à la CA du Centre Martinique

Répartition des 15 ans et plus non scolarisés selon leur niveau de diplôme le plus élevé en 1999 et 2012 (en %)



Lecture : les individus non diplômés représentaient 58 % de la population non scolarisée d'au moins 15 ans des communes de la CACE en 1999, ils en représentent 44 % en 2012.

Source : Insee, Recensements de la population 1999 et 2012 (Exploitations principales).

# Un bassin d'emploi attractif

Entre 1999 et 2012, le taux d'activité des 15-64 ans se maintient à 69 %. Sur la même période, le taux de chômage diminue pour atteindre 29 % des actifs, soit le même niveau qu'ailleurs en Guadeloupe. Les 15-24 ans sont les plus touchés par le chômage : en 2012, 3 900 jeunes déclarent être ni en formation ni en emploi. Cap excellence reste une zone attractive en termes d'emploi et de formation, générant ainsi une forte concentration de navetteurs.

Audrey Naulin, Insee

## Un taux de chômage élevé

La population active de Cap Excellence diminue de 5 % entre 1999 et 2012, recul expliqué en partie par le faible dynamisme démographique. Cette évolution se décompose en une baisse de 7 % entre 1999 et 2007 et une hausse de 2 % entre 2007 et 2012 (figure 8). Toutefois, le taux d'activité stagne sur la période, avec 69 % des 15-64 ans se déclarant actifs en 2012, comme en 1999 (66 % en 2007). Il progresse chez les 55-64 ans, passant de 44 % à 56 %, signe du vieillissement démographique et du recul de l'âge légal de l'ouverture des droits à la retraite.

Parallèlement, le taux de chômage diminue sur l'ensemble de la période. Comme le taux d'activité, il baisse entre 1999 et 2007, et augmente entre 2007 et 2012. Sur les cinq dernières années, il progresse de trois points, alors qu'il diminue d'un point dans le reste de la Guadeloupe. Ainsi, en 2012, le taux de chômage atteint le même niveau dans la CA de Cap Excellence qu'ailleurs en Guadeloupe, avec 29 % des actifs n'ayant pas d'emploi. Ce taux est supérieur de quatre points à celui de la CA du Centre Martinique, malgré une augmentation similaire sur les cinq dernières années.

Le chômage touche surtout les jeunes de moins de 25 ans, avec 49 % des actifs de 15-24 ans n'ayant pas d'emploi. Le taux de chômage des jeunes reste toutefois moins marqué que sur le reste du territoire guadeloupéen, où il atteint 57 % en moyenne, ou que dans la CA du Centre Martinique (53 %). Il a fortement diminué depuis 1999, où il touchait six jeunes actifs sur dix. Il est néanmoins en légère hausse depuis 2007. Par ailleurs, il est plus présent chez les femmes (31 %) que chez les hommes (25 %) et ceci pour toutes les tranches d'âges. Cette disparité, qui s'ob-

serve également ailleurs en Guadeloupe, ne s'est pas réduite depuis 1999.

## Malgré une zone attractive en termes d'emplois

L'activité économique de la Guadeloupe est principalement concentrée sur le territoire de Cap Excellence. La Communauté d'Agglomération regroupe 61 628 emplois, soit 48 % des emplois de Guadeloupe, alors que

seulement 26 % des actifs occupés résident dans l'EPCI. Près de 43 % des emplois de Cap Excellence se trouvent à Baie-Mahault, commune sur laquelle est implantée la zone industrielle de Jarry, 35 % des emplois se situent aux Abymes et 22 % à Pointe-à-Pitre (figure 9).

Pour 100 résidents ayant un emploi, le territoire fournit 183 emplois, alors que cet indicateur de concentration n'est que

### 8 Des taux d'activité, d'emploi et de chômage à Cap Excellence de même niveau qu'ailleurs en Guadeloupe

Évolution des taux d'activité, taux d'emploi et taux de chômage déclarés entre 1999 et 2012 (en %)

	Cap Excellence			Guadeloupe Hors CACE			CA Centre Martinique			
	1999	2007	2012	1999	2007	2012	1999	2007	2012	
"Taux d'activité"	15-64 ans	69	66	69	68	68	69	70	69	72
	15-24 ans	31	29	32	37	32	33	30	30	33
	25-54 ans	87	83	85	85	85	86	89	88	88
	55-64 ans	44	48	56	36	43	49	43	48	58
	Hommes	71	67	69	73	70	71	74	71	73
	Femmes	67	65	68	64	66	67	68	68	71
"Taux d'emploi"	15-64 ans	46	49	49	43	47	49	49	54	54
	15-24 ans	11	16	16	12	13	14	11	17	15
	25-54 ans	60	62	61	56	60	61	63	69	68
	55-64 ans	37	42	47	30	36	41	37	43	50
	Hommes	49	52	52	48	51	53	52	57	55
	Femmes	43	46	47	38	44	45	46	51	53
"Taux de chômage"	15-64 ans	33	26	29	37	30	29	30	22	25
	15-24 ans	60	46	49	65	58	57	55	43	53
	25-54 ans	31	25	28	34	29	28	29	22	24
	55-64 ans	17	12	16	18	15	16	14	11	14
	Hommes	31	22	25	33	27	25	28	20	24
	Femmes	36	29	31	41	33	33	32	24	25

Lecture : 69 % des habitants de Cap Excellence âgés de 15 à 64 ans sont actifs et 49 % déclarent occuper un emploi. Depuis 2004, le recensement permet de mieux prendre en compte les actifs ayant un emploi, même occasionnel ou de courte durée, et qui sont par ailleurs étudiants, retraités ou chômeurs. Une part de l'évolution de l'emploi, depuis 1999, peut être liée à ce changement.

Source : Insee, Recensements de la population 1999, 2007 et 2012 (Exploitations principales).

de 137 dans la CA du Centre Martinique . Conséquence directe : le reste de la Guadeloupe compte à l'inverse moins d'emplois que d'actifs en emploi. L'indicateur de concentration de l'emploi est le plus élevé à Pointe-à-Pitre, où les emplois sont trois fois plus nombreux que les actifs en emploi. De même, Baie-Mahault et Les Abymes concentrent plus d'emplois que d'actifs occupés.

**En 2012, 3 900 jeunes de 15-24 ans déclarent n'être ni en formation ni en emploi**

Les jeunes ni en emploi ni en formation représentant 26 % de la population âgée de 15 à 24 ans à Cap Excellence (figure 10). Leur nombre a légèrement diminué par rapport à 1999 (- 200), mais il est en hausse par rapport à 2007 (+ 240). Leur proportion parmi l'ensemble des 15-24 ans augmente de deux points par rapport à 1999. Elle est similaire en 2012 à celle observée en moyenne dans les autres communes de Guadeloupe, alors qu'elle était inférieure de cinq points à la fin des années 90. Comparée au territoire de la CA du Centre Martinique, la part des jeunes ni en emploi ni en formation est supérieure de trois points à Cap Excellence.

Parmi les 15-24 ans ni en emploi ni en formation, 32 % ne possèdent aucun diplôme (brevet des collèges inclus), alors qu'ils ne sont que 21 % parmi l'ensemble des 15-24 ans. Les titulaires de BEP-CAP sont également surreprésentés : 23 % des jeunes ni en emploi, ni en formation, contre 15 % des 15-24 ans. Les femmes sont un peu moins touchées, avec 52 % d'hommes parmi les des jeunes ni en emploi, ni en formation, contre 50 % parmi l'ensemble des 15-24 ans dans l'EPCI.

Le contraste entre le taux de chômage élevé des résidents et le grand nombre d'emplois offert s'explique en partie par la différence entre le niveau de qualification de la population et celui des emplois proposés. En effet, les cadres, professions intellectuelles supérieures, et professions intermédiaires sont sous-représentés parmi les actifs habitant Cap Excellence, par rapport aux emplois du territoire. Ils concentrent 39 % des emplois et seulement 32 % des actifs. A contrario, 59 % des actifs sont ouvriers ou employés, alors qu'ils ne représentent que 52 % des emplois (figure 11). Il apparaît ainsi un déséquilibre entre le type d'emploi

**9 Cap Excellence concentre plus de 183 emplois pour 100 actifs en emplois**

Nombre d'emplois et indice de concentration en 2012

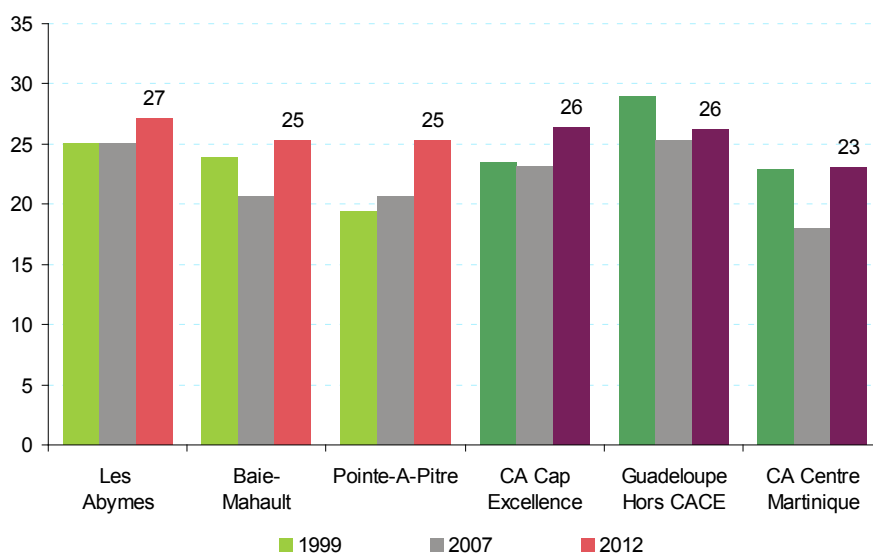
	CA Cap Excellence				Guadeloupe Hors CACE	CA Centre Martinique
	Baie-Mahault	Les Abymes	Pointe-à-Pitre	Ensemble		
Nombre d'emplois (au lieu d'emploi)	26 484	21 434	13 711	<b>61 628</b>	66 613	79 486
Répartition (en %)	43	35	22	<b>100</b>	-	-
Actifs résidant ayant un emploi	12 055	17 217	4 412	<b>33 683</b>	94 608	57 889
Répartition (en %)	36	51	13	<b>100</b>	-	-
Indicateur de concentration de l'emploi	220	124	311	<b>183</b>	70	137

Note : l'indicateur de concentration d'emploi est égal au nombre d'emplois dans la zone pour 100 actifs ayant un emploi résidant dans la zone.

Source : Insee, Recensement de la population 2012 (Exploitations principales).

**10 26 % des 15-24 ans ne sont ni en formation ni en emploi**

Évolution de la part des 15-24 ans déclarant être ni en emploi ni en formation (en %)

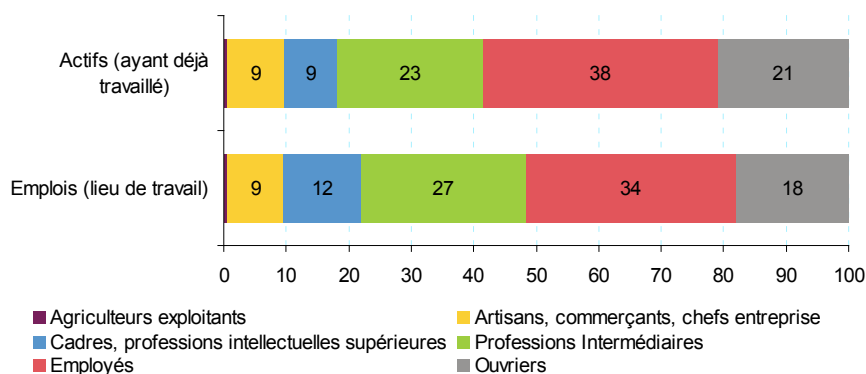


Lecture : en 1999 et 2007, 25 % des 15-24 ans des Abymes déclarant n'être ni en emploi ni en formation.

Source : Insee, Recensements de la population 1999, 2007 et 2012 (Exploitations principales).

**11 39 % des emplois sont détenus par des cadres et professions intermédiaires**

Répartition par catégorie socioprofessionnelle des emplois au lieu de travail et des actifs résidant à Cap Excellence en 2012



Lecture : en 2012, 21 % des actifs ayant déjà travaillé sont des ouvriers ou ouvrières.

Source : Insee, Recensement de la population 2012 (Exploitations complémentaires).

demandé par les chômeurs (postes d'employés et d'ouvriers) et le type d'emploi offert dans la zone (professions intermédiaires, cadres et professions intellectuelles supérieures). Parmi les 15 400 demandeurs d'emploi de catégorie A (*Définitions*) que compte Cap Excellence au 31 décembre 2014, seuls 5,5 % sont ingénieurs, cadres ou professions intermédiaires. À ce déséquilibre s'ajoute la concurrence avec les actifs des communes environnantes.

### De nombreux déplacements Domicile-Travail vers Cap Excellence, et au sein de l'EPCI

Les actifs travaillant à Cap Excellence sont plus nombreux à venir d'une commune extérieure à l'EPCI (31 300) que de résidents de la Communauté d'Agglomération (28 100). Les échanges d'actifs occupés avec les autres communes de Guadeloupe sont donc nombreux et au bénéfice des emplois de Cap Excellence : le solde des entrées-sorties atteint + 26 500 (31 300 entrées pour 4 800 sorties). Les entrants viennent principalement des communes voisines, notamment du Gosier et de Petit-Bourg, dont respectivement 5 700 et 5 300 habitants travaillent à Cap Excellence. Les communes de Sainte-Anne, Le Lamentin, Sainte-Rose et Morne-à-L'eau comptent également chacune entre 2 000 et 3 000 résidents en emploi à Cap Excellence (*figure 12*).

Parmi les actifs occupés habitant la Communauté d'Agglomération, 84 % travaillent au sein de celle-ci. Mais, les flux au sein de l'EPCI sont nombreux ; 3 400 habitants des Abymes viennent notamment travailler à Baie-Mahault et 2 600 à leurs emplois à Pointe-à-Pitre (*figure 13*). En fait, parmi les actifs occupés résidant à Cap Excellence, seuls 51 % travaillent dans leur commune de résidence, et 35 % dans une autre commune de la Communauté d'Agglomération. Les vingt plus grands flux en nombre de personnes de Guadeloupe ont lieu au départ ou à destination de Cap Excellence.

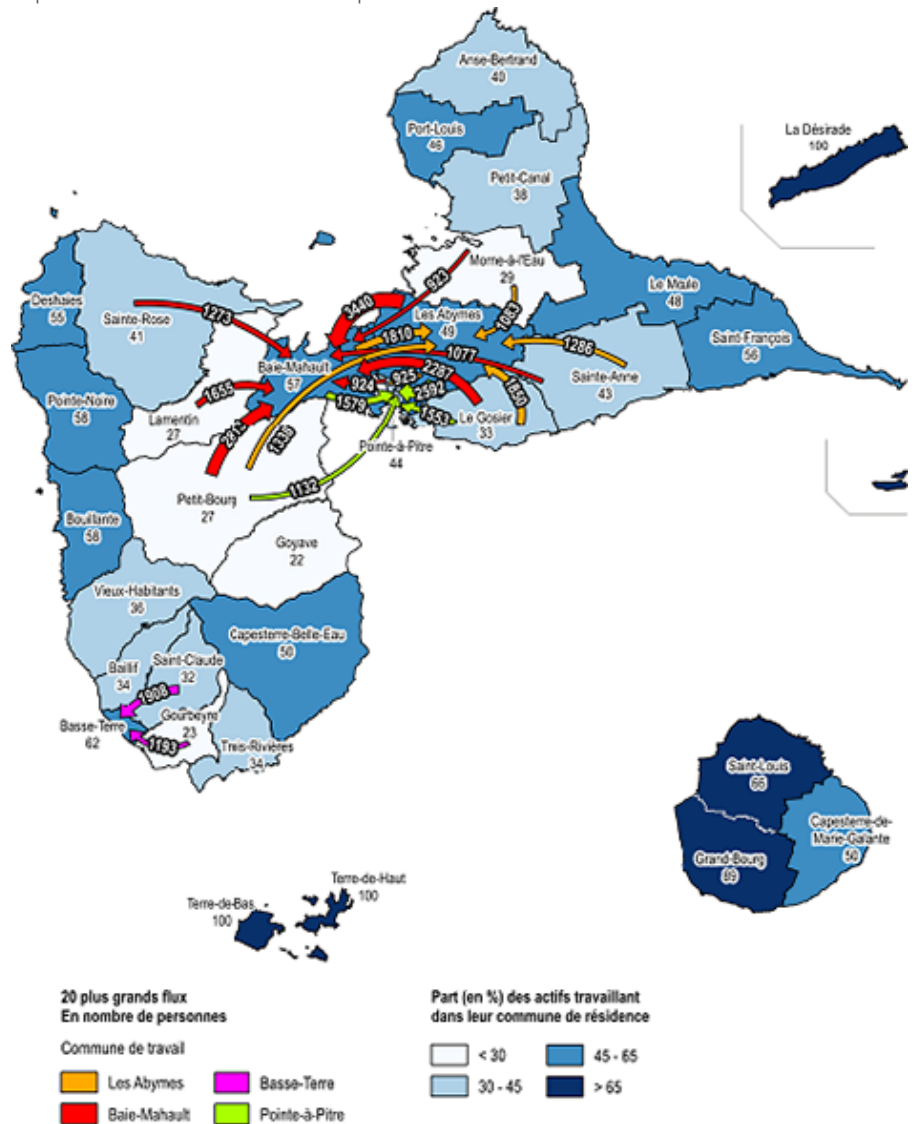
### Du domicile au travail principalement en voiture

Parmi les actifs occupés habitant ou travaillant à Cap Excellence, 86 % utilisent la voiture en tant que mode de locomotion prin-

cipal pour se rendre au travail. Cette part est importante, quelle que soit la distance entre le lieu de résidence et le lieu travail. Elle est toutefois plus réduite chez les personnes en emploi dans leur commune de résidence (74 %). A contrario, elle atteint 93 % chez

#### 12 Une concentration des flux vers le centre de la Guadeloupe

Déplacements Domicile-Travail en Guadeloupe en 2013



Insee Flash Guadeloupe N° 44 - juin 2016.  
Source : Insee, Recensements 2013 et 1999, exploitations complémentaires.

les actifs travaillant à Cap Excellence et habitant une commune extérieure à l'EPCI. Les personnes effectuant des déplacements Domicile-Travail entre communes de Cap Excellence, et de Cap Excellence vers l'extérieur, utilisent la voiture en mode principal à 86 %. Toutes ces proportions sont relativement proches de celles observées dans les déplacements Domicile-Travail de Fort-de-France.

Seulement 6 % des actifs occupés habitant ou travaillent à Cap Excellence utilisent les transports en commun. Malgré un périmètre de transport urbain (PTU) qui comprend l'ensemble de la communauté d'agglomération, cette proportion n'est que de 7 % pour les seuls déplacements Domicile-Travail au sein de l'EPCI. La part des trans-

### 13 Seuls 28 % des emplois sont occupés par des habitants de la même commune

Déplacements domicile-travail par commune au sein de Cap Excellence et avec les autres territoires en 2013

	Les Abymes	Baie-Mahault	Pointe-à-Pitre	CA Cap Excellence	Autres communes
Lieu de résidence					
Les Abymes	8 241	3 440	2 592	14 273	2 597
Baie-Mahault	1 810	6 672	1 579	10 062	1 664
Pointe-à-Pitre	925	924	1 873	3 722	511
<b>Cap Excellence</b>	<b>10 976</b>	<b>11 035</b>	<b>6 045</b>	<b>28 057</b>	<b>4 772</b>
Autres communes	10 328	14 369	6 606	31 303	

Champ : actifs en emploi habitant et travaillant en Guadeloupe, au sein d'une même île.

Lecture : 28 057 personnes habitent et travaillent à Cap Excellence. 31 303 travaillent à Cap Excellence et habitent ailleurs en Guadeloupe. 4 772 personnes habitent à Cap Excellence et travaillent ailleurs en Guadeloupe.

Source : Insee, Recensement de la population 2012 (Exploitations principales).

ports en commun diminue de deux points entre 2007 et 2012, au profit de la voiture. Cette baisse est particulièrement marquée chez les femmes. Malgré tout, en 2012 la part des femmes utilisant les transports en commun pour se rendre à leur travail est 1,7

fois plus importante que celle des hommes. À l'horizon 2019, le projet de Tramway avec une liaison Abymes /Pointe-à-Pitre/ Baie-Mahault devrait rendre les transports en commun plus attractifs et diminuer l'utilisation de la voiture.

# Les spécificités sectorielles et les dynamiques économiques

**A**u 1<sup>er</sup> janvier 2014, 40 % des établissements marchands non agricoles de la Guadeloupe se situent sur le territoire de Cap Excellence, dont près d'un quart sont des commerces. Poumon économique de l'île, Cap Excellence concentre les principaux établissements de Guadeloupe sur son territoire et près de la moitié de l'emploi. Entre 2007 et 2012, la progression de l'emploi et la création d'établissements ont été peu dynamiques affectant même le commerce. Sur la période précédente 1999-2006, soutenu par Baie-Mahault et plus particulièrement Jarry, l'emploi du territoire de Cap Excellence avait été très dynamique.

Lanwenn Le Corre, Insee

## CACE : 40 % des établissements marchands de la Guadeloupe

Au 1<sup>er</sup> janvier 2014, 40 % des établissements marchands non agricoles de la Guadeloupe se situent sur le territoire de Cap Excellence. La proportion d'établissements de commerce, de transports et de services divers y est plus élevée que sur le reste de la Guadeloupe (70,4 % contre 64,8 %). Ainsi, un quart des établissements de la CACE sont des commerces, soit deux points de plus que pour le reste de la Guadeloupe. De même, la proportion des « Activités spécialisées, scientifiques et techniques et activités de services administratifs et de soutien » est plus élevée dans la CACE par rapport au reste de la Guadeloupe (17,8 % des établissements contre 13,9 %). La distribution sectorielle des établissements marchands non agricoles de Cap Excellence est quasiment identique à celle de la Communauté d'Agglomération du Centre de la Martinique.

## Et les deux tiers des établissements marchands de 20 salariés et plus

La communauté de Cap Excellence abrite quatre des sept établissements marchands non agricoles de 250 salariés et plus présents en Guadeloupe. La part des établissements de 20 salariés et plus est deux fois et demi plus élevée que pour le reste de la région (figure 15). Les deux tiers des établissements de 20 salariés et plus de la Guadeloupe se trouvent sur le territoire de la communauté de Cap Excellence. Cette concentration des plus grands établissements sur une zone s'observe également en Martinique où la CACEM accueille 73 % des établissements de 20 salariés et plus de la Martinique. La structure par taille des

établissements de la CACE, à l'instar de la structure sectorielle, est comparable à la communauté du Centre de la Martinique.

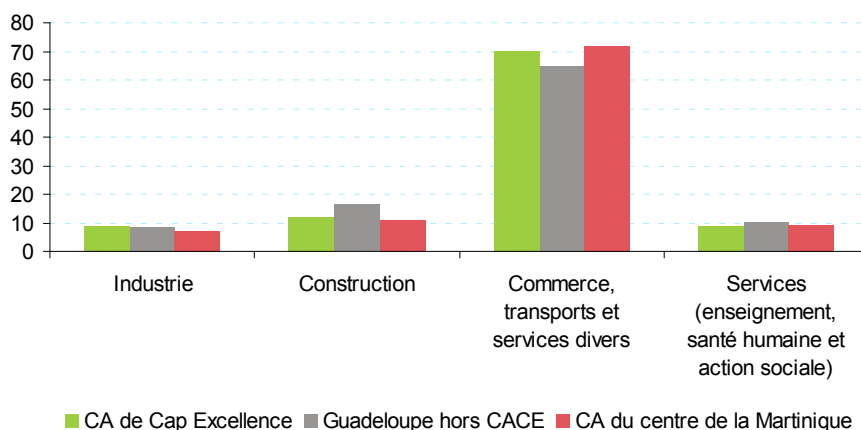
## Sept postes sur dix appartiennent à la sphère privée

La proportion de postes relevant de la sphère privée est sensiblement plus élevée dans la CACE que dans le reste de l'île (71,2 % des postes contre 57,2 %) (figure 16). Cette

part est également supérieure de 6,9 points à celle de la communauté d'agglomération du centre de la Martinique qui contrairement à la CACE abrite le chef-lieu de l'île. Toutefois, quatre des cinq plus grands employeurs de la CACE dépendent de la sphère publique. Il s'agit du centre hospitalier universitaire et des mairies des trois communes. La caisse générale de sécurité sociale, cinquième plus grand employeur

### 14 La structure sectorielle des établissements marchands de Cap Excellence est semblable à celle de la communauté du centre de la Martinique

Répartition sectorielle des établissements marchands non agricoles de la CACE, de la Guadeloupe hors CACE et de la CACEM au 1<sup>er</sup> janvier 2014 (en %)



Lecture : 70,4 % des établissements de la CACE relèvent du secteur «commerce, transports et services divers». Source : Insee, Répertoire des Entreprises et des Établissements, champ marchand non agricole.

### 15 Forte proportion des établissements de 1 salarié ou plus dans la CACE

Répartition par taille des établissements marchands non agricoles de la CACE, de la Guadeloupe hors CACE et de la CACE au 1<sup>er</sup> janvier 2014 (en %)

Taille	CA de Cap Excellence	Guadeloupe hors CACE	CA du centre de la Martinique
0 salarié (*)	76,1	84,2	76,7
1 à 9 salariés	19,6	14,1	19,0
10 à 19 salariés	2,5	1,0	2,4
20 salariés et plus	1,7	0,7	1,8

Lecture : 1,7 % des établissements de la CACE. Source : Insee, Répertoire des Entreprises et des Établissements, champ marchand non agricole.

de la CACE, dépend de la sphère privée mais exerce une mission de service public.

Hors sphère publique, les quatre plus grands employeurs de la CACE sont également les plus grands établissements de la Guadeloupe. Outre la caisse de sécurité sociale, deux établissements exercent des activités de santé et d'action sociale et les deux autres relèvent du secteur du commerce. Ainsi, les hypermarchés Carrefour des zones commerciales de Destreland à Baie-Mahault et de Milenis aux Abymes regroupent plus de 600 postes. En conséquence, le commerce concentre, en 2014, 16,9 % des postes de la CACE, soit 7,5 points de plus par rapport au reste de la Guadeloupe et 3,9 points de plus par rapport à la CACEM.

Les cinq plus grands employeurs, hors domaine public, concentrent 4,8 % des postes contre 4,2 % pour le reste de la Guadeloupe et 4,0 % pour la CACEM.

### Audiovisuel et télécommunications : fortes spécificités de Cap Excellence

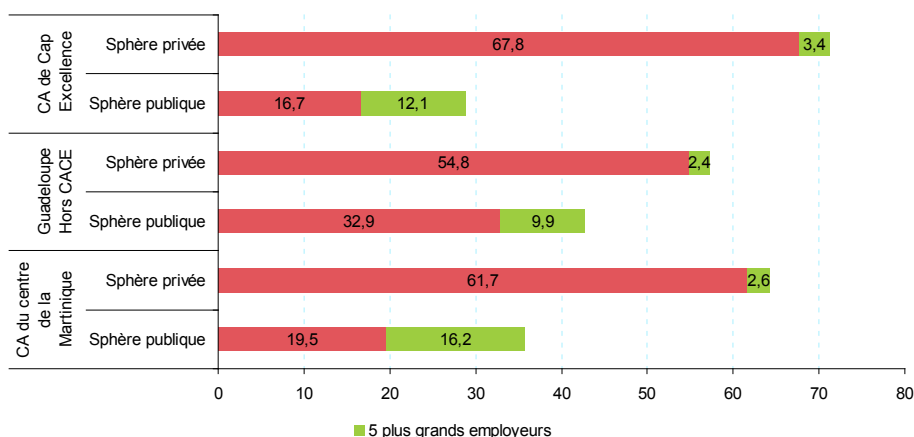
La CACE se distingue du reste de la Guadeloupe par l'importance des activités de commerce tant en termes d'établissements que de postes. Néanmoins, plusieurs autres activités de service sont spécifiques à la communauté de Cap Excellence. Ainsi, les postes relatifs à l'information et à la communication sont considérablement surreprésentés au sein de la zone (figure 17). En effet, 92 % des postes guadeloupéens de ce secteur sont localisés à Cap Excellence. Orange Caraïbe, RFO Guadeloupe et France Antilles, tous situés à Baie-Mahault, en sont les principaux employeurs. Les postes des activités financières et d'assurance sont également quatre fois plus représentés que dans le reste de l'île. De même, les activités immobilières, les activités juridiques, comptables et de gestion et les activités de services administratifs et de soutien sont entre 2 et 2,5 fois plus représentés que dans le reste de la Guadeloupe.

### Un poumon économique fortement dépendant de centres de décision externes

Malgré le statut de poumon économique de la Guadeloupe, la communauté de Cap Excellence n'est pas un centre économique décisionnel. En effet, 39,7 % des postes de Cap Excellence dépendent d'un centre de décision externe contre seulement 28,7 % pour la communauté martiniquaise. En

#### 16 La proportion des postes dépendant de la sphère privée est plus élevée au sein de la CACE

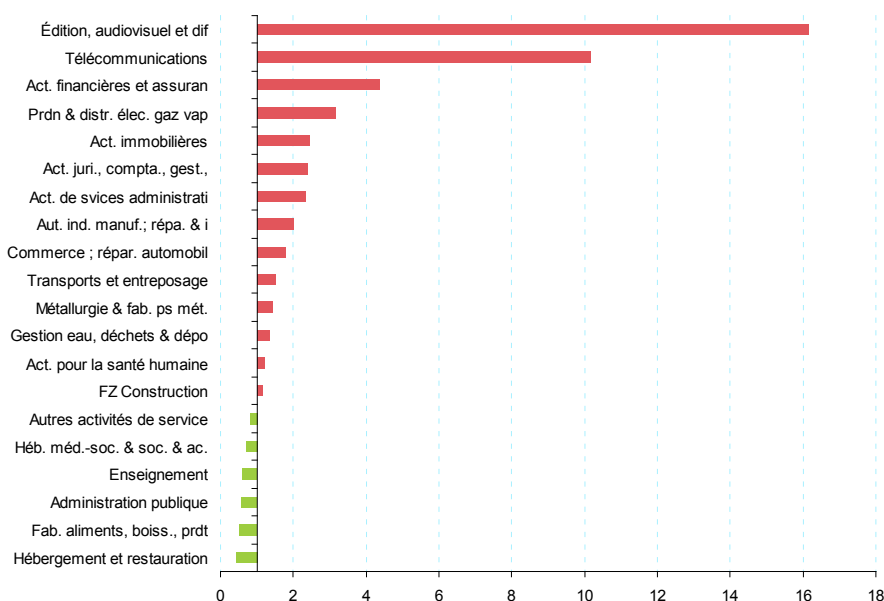
Répartition des postes entre sphère publique et privée et part des cinq plus grands employeurs (en %)



Lecture : la sphère privée représente 71,2 % des postes à Cap Excellence tandis que la sphère publique en représente 28,8 %. Les cinq plus grands employeurs privés de la CACE concentrent 3,4 % des postes et les cinq plus grands employeurs publics 12,1 %.

#### 17 Plusieurs activités de service de la Guadeloupe sont concentrées sur le territoire de la CACE

Indice de spécificité sectorielle (20 principaux secteurs selon les postes) de la communauté d'agglomération de Cap Excellence par rapport au reste de la Guadeloupe



Lecture : par rapport au reste de la Guadeloupe, la proportion de postes relevant des activités de télécommunications est 10 fois plus élevée au sein de la CACE.

#### 18 Un taux de créations d'établissements inférieur à celui du reste de la Guadeloupe

Démographie des entreprises (en nombre et en %)

	CA de Cap Excellence	Guadeloupe hors CACE	CA du centre de la Martinique
Nombre d'établissements au 01/01/2014	19 313	28 202	20 224
Nombre moyen de créations d'établissement 2012-2014	1 757	3 360	1 917
dont auto-entrepreneurs (en %)	30,4	37,0	34,5
Taux de créations établissements 2012-2014 (en%)	9,4	12,4	9,7
Taux de créations établissements 2003-2005 (en %)	9,9	11,9	10,6
Taux de survie à 5 ans au 01/01/2014 des établissements (en %)	60,6	57,0	61,8

Source : Insee, Clap 2013.

particulier, plus de la moitié des postes des activités financières et d'assurances, de l'information et de la communication et des transports et entreposage dépendent d'un centre de décision situé hors de la CACE (respectivement 81,2 % et 72,2 % et 59,2 % contre 59,5 % 65,7 % et 57,7 % pour la CACEM). De plus, seuls 12,3 % des postes contrôlés par un centre de la zone se situent hors de la communauté, contre 30,0 % pour la communauté du Centre de la Martinique.

### Les créations d'entreprises en retrait

Malgré l'importance de la CACE dans le tissu économique guadeloupéen, son dynamisme entrepreneurial s'émousse. Sur la période 2012-2014, la communauté représente 34,3 % des créations d'établissements de la Guadeloupe, soit 2,8 points de moins que sur la période 2003-2005. En effet, sur la période 2012-2014, le taux de créations d'établissements est en deçà de celui du reste de la Guadeloupe (9,4 % contre 12,4 %) (figure 18). De plus, à l'inverse du reste de l'île, le taux de créations d'établissements a diminué entre 2012-2014 et 2003-2005. La part des établissements créés sous le statut d'auto-entrepreneurs est cependant plus faible que celle du reste de l'île et de la CACEM.

À l'exception du secteur de l'administration publique, enseignement, santé et action sociale, les taux de créations d'établissements de la CACE ont diminué entre 2003-2005 et 2012-2014. Cette tendance est semblable à celle de la communauté du centre de la Martinique et confirme en partie l'impact plus prononcé de la crise de 2009 sur ces centres économiques. En conséquence, le retard du taux de créations d'établissements de la CACE par rapport au reste de la Guadeloupe est accentuée entre 2003-2005 et 2012-2014. Les taux de créations de la CACE sont comparables à ceux de la CACEM (figure 19).

### Les fonctions liées à la gestion sur-représentées

En 2012, un quart des emplois de la communauté de Cap Excellence, répondent à des activités de service orientées vers les entreprises ou de production de biens destinés à être consommés hors de la zone. Cette part est plus élevée que celle du reste de la Guadeloupe (20,2 %) mais également de celle de la CACEM (23,6 %). En effet, la communauté, grâce à la zone de Jarry à Baie-Mahault, accueille des établissements

de services aux entreprises tandis que le chef-lieu de la Guadeloupe étant situé hors de la zone, la part des activités de services publics y est moins élevée.

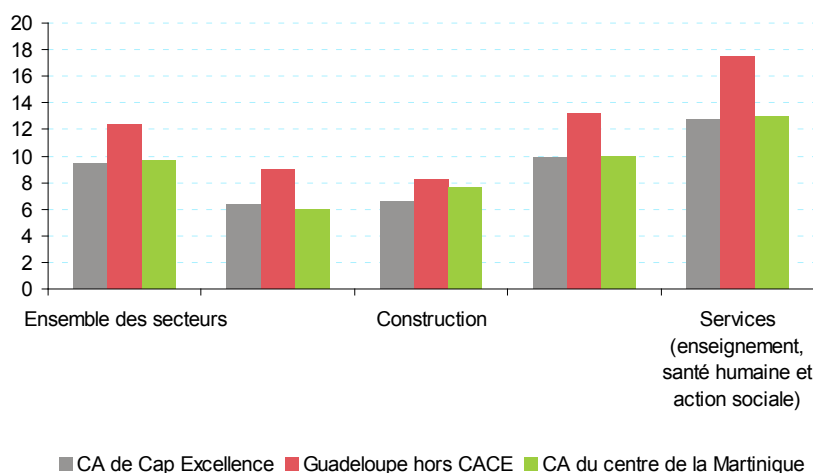
En conséquence, la part des employés et cadres de la fonction publique est moins élevée au sein de la Communauté de Cap Excellence par rapport au reste de la Guadeloupe et à la communauté du centre de la Martinique. À l'instar de la CACEM et du reste de la Guadeloupe, les employés constituent la classe socioprofessionnelle majoritaire avec cependant une proportion plus importante d'employés administratifs d'entreprises et de commerce (figure 20). De même, la part des professions intermédiaires est légèrement supérieure au sein de la CACE en raison de la présence plus forte de professions intermédiaires d'administra-

tifs d'entreprises et de commerce. Le poids moins conséquent de l'administration publique se constate également au niveau des cadres : la part des cadres d'entreprises est supérieure au sein de la CACE par rapport à la CACEM tandis que les cadres de la fonction publique sont moins représentés.

En raison de l'importance des activités productives de la CACE par rapport au reste de la Guadeloupe et de la CACEM, les fonctions de gestion sont nettement plus présentes au sein de la communauté de Cap Excellence (figure 21). Ainsi, 17,1 % des emplois de la CACE appartiennent à cette fonction contre 14,8 % pour la CACEM. De même, les fonctions de distribution, de transports-logistique, de commerce interentreprises et de fabrication sont plus présentes au sein de la CACE que dans la

### 19 Des taux de créations plus faibles que pour le reste de la Guadeloupe

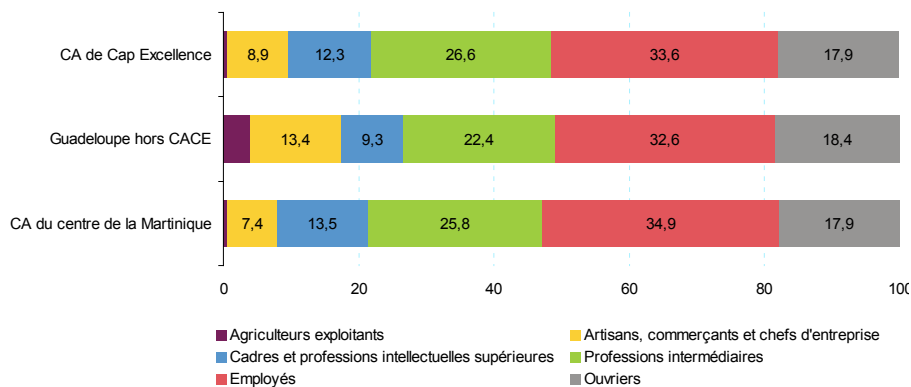
Taux moyen annuel de création d'établissements par secteurs d'activité sur la période 2012-2014 (en %)



Lecture : le taux de création d'établissements s'élève à 9,4 % pour la CACE et 12,4 % pour le reste de la Guadeloupe. Source : Insee, Répertoire des Entreprises et des Établissements, champ marchand non agricole.

### 20 Une distribution de l'emploi par catégorie socioprofessionnelle proche de celle de la CACEM

Répartition des emplois par catégorie socioprofessionnelle en 2012 de la CACE, de la Guadeloupe hors CACE et de la CACEM (en %)



Lecture : les employés forment 33,6 % des emplois au sein de la CACE et 34,9 % au sein de la CACEM. Source : Insee, Recensements de la population 2012 (exploitations complémentaires lieu de travail).



CACEM contrairement aux fonctions de services de proximité, de santé et d'administration publique.

### Moindre précarité de l'emploi salarié

Par rapport à la CACEM, la part de l'emploi salarié est moins importante dans la CACE (87,3 % contre 89,2 %). Toutefois, la stabilité de l'emploi y est plus comparable : dans les deux capitales économiques les titulaires de la fonction publique et les contrats à durée indéterminée représentent 75 % des salariés (figure 22). Par rapport au reste de la Guadeloupe, l'emploi salarié est plus élevé et plus stable au sein de la CACE. De plus, l'emploi à temps partiel est aussi moins fréquent sur le territoire de Cap Excellence que pour la CACEM : le temps partiel concerne 12,7 % des emplois salariés contre 22,0 % pour le reste de la Guadeloupe et 13,4 % pour la CACEM.

### Une progression de l'emploi freinée par les crises de 2009

La Communauté d'agglomération de Cap Excellence représente près de la moitié de l'emploi du territoire grâce notamment à la présence de la zone d'activité de Jarry et du port d'autonome. Néanmoins sur la période 2007-2012, la progression de l'emploi y a été peu dynamique (+ 0,1 % par an contre + 0,9 % pour le reste de l'île). En tant que centre économique de l'île, la zone a probablement été plus impactée par les crises de 2009 que le reste de la Guadeloupe. La communauté possède d'une part plusieurs secteurs spécifiques à caractère industriel mais dont le poids dans l'emploi reste limité (5,8 % de l'emploi en 2012) et d'autre part, des secteurs spécifiques à caractère marchand qui sont les principaux pourvoyeurs d'emplois (40,6 % de l'emploi en 2012). Cependant, ces secteurs n'ont pas dynamisé l'emploi sur la période. Le commerce, qui représente un emploi sur six dans la communauté, a perdu 150 emplois par an (figure 23), à l'inverse du reste de la Guadeloupe où l'emploi a progressé (+ 0,6 % par an).

Le commerce de détail, hors automobiles, englobe notamment la moitié des pertes de ce secteur (75 emplois par an). De la même manière, des emplois ont été perdus dans les secteurs des transports et de l'entreposage (- 20 emplois par an) ainsi que dans les activités financières et d'assurances (- 25 emplois par an) alors que dans le même temps ils ont progressé sur le reste

du territoire (respectivement + 0,5 % et + 0,8 % par an).

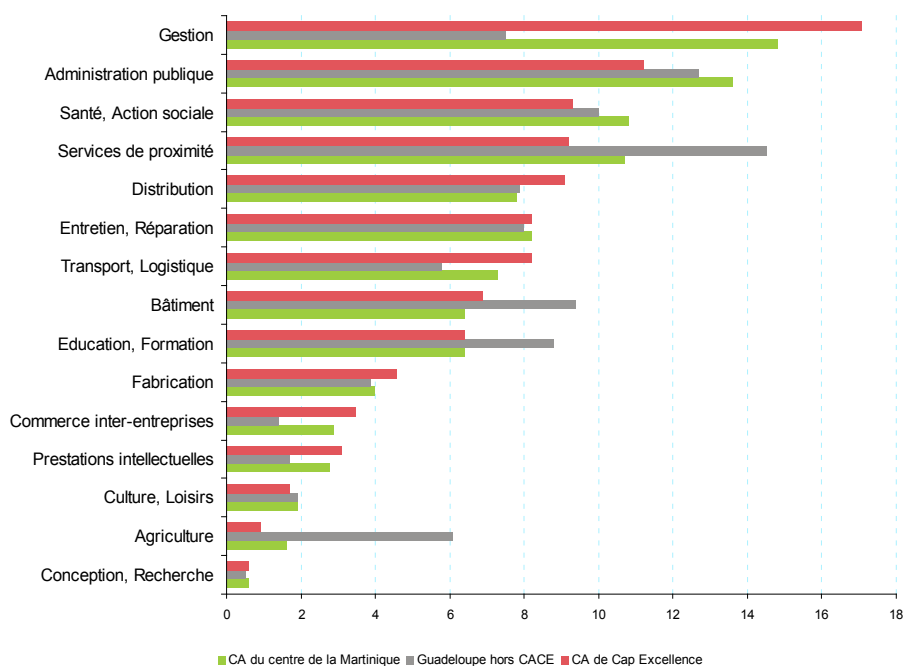
Ces pertes sont en partie compensées par une hausse de l'emploi des activités juridiques, comptables et de gestion (+ 80 emplois par an) et des activités de services administratifs et de soutien (+ 40 par an). Toutefois, ce dernier secteur a été moins performant par rapport au reste de la Guadeloupe. Ainsi, si la CACE avait connu la même évolution que sur le reste du territoire, l'emploi aurait progressé de 180 postes par an. À l'inverse, l'augmentation de l'emploi des activités juridiques, comptables et de gestion a été plus élevée que sur le reste du territoire, accentuant la spé-

cificité de ce secteur dans la communauté. En 2012, 70 % des emplois de ce secteur en Guadeloupe sont concentrés sur les communes de la CACE.

En définitive, c'est un secteur non spécifique à l'agglomération, celui de la santé humaine et de l'action sociale, qui a particulièrement soutenu la hausse d'emplois sur la période. Ces emplois ont progressé de 2,3 % par an sur la période (+ 180 emplois par an) en deçà de l'évolution constatée pour le reste de la région (3,3 %). En 2012, ce secteur représente, 13,7 % de l'emploi contre 12,3 % en 2007. Le vieillissement de la population guadeloupéenne et les nouveaux besoins qui en découlent,

### 21 Les fonctions de gestion surreprésentées au sein de la CACE

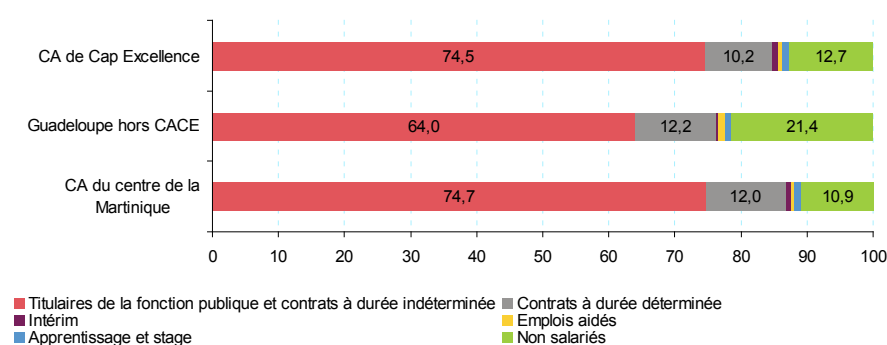
Répartition des emplois par fonction en 2012 de la CACE, de la Guadeloupe hors CACE et de la CACEM (en %)



Lecture : les fonctions de gestion représente 17,1 % de l'emploi au sein de la CACE et 14,8 au sein de la CACEM.  
Source : Insee, Recensements de la population 2012 (exploitations complémentaires lieu de travail).

### 22 L'emploi salarié est plus stable au sein de la CACE

Répartition de l'emploi par statut en 2012 de la CACE, de la Guadeloupe hors CACE et de la CACEM (en %)



Source : Insee, Recensements de la population 2012 (exploitations complémentaires lieu de travail).

semblent expliquer en partie la hausse de ces services à la personne. A contrario, les emplois liés à l'enseignement, un emploi sur dix en 2007, diminuent plus fortement dans la communauté que dans le reste de la Guadeloupe. (-1,8 % par an contre -0,1 %). Seule la commune de Baie-Mahault bénéficie d'une hausse de l'emploi dans ce secteur. L'administration publique demeure un secteur important pour la communauté d'agglomération. Elle concentre 14 % des emplois et reste stable à l'instar du reste de l'île (+0,1 % par an).

### Entre 1999 et 2006, Cap Excellence, dynamisait l'emploi

Contrairement à la période 2007-2012, la progression de l'emploi dans la CACE entre 1999 et 2006 a été dynamique que dans le reste de l'île (+2,6 % par an contre 0,9 %). Ainsi, sur la hausse annuelle de 2 000 emplois dont bénéficiait la Guadeloupe entre

1999 et 2006, 70 % concernait la communauté de Cap Excellence.

L'emploi des services aux entreprises a particulièrement progressé (+5,1 % par an, soit 300 emplois par an) confortant la place de la communauté en tant que pôle économique de l'île (figure 24). En 2006, 64 % des emplois liés aux services aux entreprises se situait sur l'une des trois communes de la zone. Au final, 12,1 % des emplois de la communauté d'agglomération dépendait de ce secteur, soit une proportion deux fois plus élevée que dans le reste de l'île.

Les hausses d'emplois dans les secteurs de l'administration publique et de la santé ont également contribué à la progression de l'emploi sur la période 1999-2006. L'emploi dans l'administration publique a progressé de 2,5 % par an alors qu'il stagnait dans le reste de la région (-0,1 %). À l'inverse, bien que la hausse d'emplois dans le

secteur de la santé et de l'action sociale ait été importante (+280 emplois par an), le rythme de progression a été inférieur à celui du reste de la Guadeloupe (+4,6 % par an contre 5,8 %).

Entre 1999 et 2006, la majorité des secteurs ont bénéficié d'une hausse de l'emploi dans la CACE. En outre, les progressions de l'emploi ont été le plus souvent, plus rapides dans la CACE que dans le reste de l'île. Toutefois, le commerce, malgré une hausse de l'emploi de 150 emplois par an a été moins performant que sur le reste de la Guadeloupe. Ainsi, si la communauté avait bénéficié d'une évolution semblable au reste de la région, l'emploi aurait progressé de 280 emplois par an. Néanmoins, la part de l'emploi lié au commerce atteignait 18,4 % en 2006 dans la CACE, soit 6,8 points de plus que dans le reste de la région.

### 23 Affaïssement de l'emploi dans le commerce, principal secteur employeur de la communauté de Cap Excellence

Dynamisme et performance sectoriels (selon l'emploi) par rapport au reste de la Guadeloupe entre 2007 et 2012



Note : (figures 23 et 24) la couleur des bulles indique la spécificité des secteurs de l'agglomération étudiée vis-à-vis du reste de la Guadeloupe: le secteur est spécifique si son poids dans l'agglomération est supérieur à 1,10 % au poids du secteur pour le reste de la Guadeloupe; il est sous-spécifique si son poids est inférieur à 0,9 % (vert : spécifique ; rouge : sous-spécifique ; gris : moyennement spécifique).

La taille des bulles représente le poids du secteur dans l'agglomération étudiée en fin de période.

La position des bulles selon l'axe vertical indique l'évolution annuelle de l'emploi dans le territoire étudié, soit son dynamisme. L'axe horizontal indique le gain ou la perte d'emplois par rapport au reste de la Guadeloupe, soit sa performance.

Lecture : le secteur des activités juridiques, comptables, de gestion, d'architecture, d'ingénierie, de contrôle et d'analyses techniques est spécifique pour la CACE, son poids est 2,5 fois plus élevé que le celui pour le reste de la Guadeloupe en 2012. Entre 2007 et 2012, le secteur a été dynamique (progression de 80 emplois par an) et performant (67 emplois de plus annuellement par rapport à une évolution semblable au reste de la Guadeloupe).

Source : Insee, Recensements 2007 et 2012 (exploitations complémentaires).

**24** Dynamisme de l'emploi de la communauté de Cap Excellence entre 1999-2006

Dynamisme et performance sectoriels (selon l'emploi) par rapport au reste de la Guadeloupe entre 1999 et 2006



Lecture : le secteur des services aux entreprises est spécifique pour la CACE, son poids est 1,9 fois plus élevé que le celui pour le reste de la Guadeloupe en 2006. Entre 1999 et 2006, le secteur a été dynamique (progression de 300 emplois par an) et performant (150 emplois de plus annuellement par rapport à une évolution semblable au reste de la Guadeloupe).  
 Source : Insee, Recensements 1999 et 2006 (exploitations complémentaires).

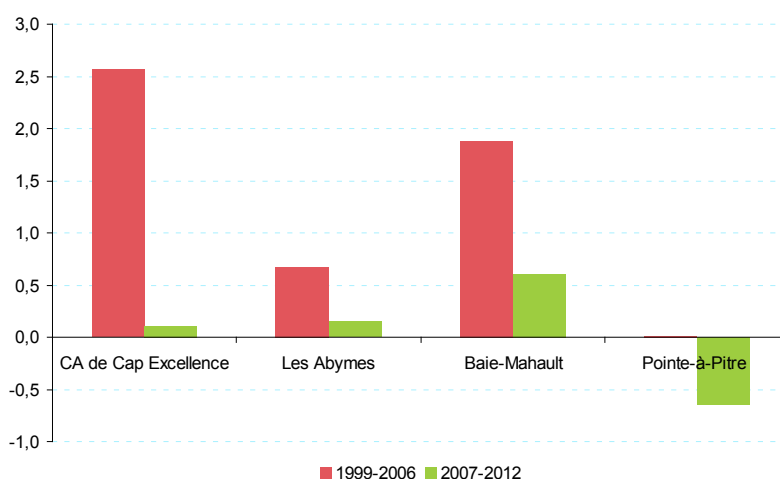
La part de l'emploi dans l'éducation, malgré une hausse de l'emploi plus rapide dans la communauté d'agglomération entre 1999 et 2006 restait sous-représenté par rapport au reste de l'île. En effet, ce secteur représentait moins de 10 % de l'emploi en 2006 contre 13,1 % dans le reste de l'île.

**Dynamisme freiné par Pointe-à-Pitre**

La commune de Baie-Mahault, qui intègre la zone d'activité de Jarry, est le principal contributeur à la hausse de l'emploi dans la communauté. En effet, entre 1999 et 2006, l'emploi y a progressé de 5,3 % par an alors qu'il a stagné à Pointe-à-Pitre. L'affaiblissement de Pointe-à-Pitre s'est confirmé entre 2007-2012 avec une diminution annuelle de 2,7 % de l'emploi. Cette baisse a été compensée par les deux autres communes, principalement par la commune de

**25** Baie-Mahault soutient l'emploi dans la communauté de Cap Excellence

Décomposition par commune du taux d'évolution annuel de l'emploi de la CACE entre 1999-2006 et 2007-2012



Lecture : entre 1999 et 2006, l'emploi de la communauté de Cap Excellence a progressé de 2,6 % par an : Baie-Mahault contribue positivement de 1,9 point.  
 Source : Insee, Recensements de la population 1999, 2006, 2007, 2012 (exploitations complémentaires lieu de travail).

Baie-Mahault (figure 25). Ainsi, en 2012, Baie-Mahault concentre 42,8 % de l'emploi de la communauté, soit dix points de plus qu'en 1999. A contrario Pointe-à-Pitre ne représente plus que 22,1 % de l'emploi de la communauté de Cap Excellence en 2012 contre 31,2 % en 1999.

### L'évolution de l'emploi est comparable à celle de la CACEM

Entre 2007 et 2012, la progression de l'emploi a été peu dynamique (+ 0,1 %) dans la communauté de Cap Excellence. Toutefois, cette évolution de l'emploi est demeurée positive contrairement à la communauté d'agglomération du centre de la Martinique (CACEM). En effet, l'emploi y a diminué de 0,5 % par an sur cette période. Ces deux

communautés d'agglomération, en tant que centres économiques de leurs îles, ont assurément été affectées par la crise de 2009.

Le commerce, qui représente un emploi sur six dans la communauté de Cap Excellence, a perdu 150 emplois par an (figure 26). Le commerce de détail, hors automobiles, englobe notamment la moitié des pertes de ce secteur (75 emplois par an). Toutefois, la diminution d'emplois dans le secteur du commerce (- 1,4 % par an) est moins accentuée que celle de la CACEM (- 2,0 % par an). La baisse de l'emploi relative à l'enseignement est également moins prononcée dans la CACE par rapport à la CACEM (respectivement - 1,8 % et - 3,6 % par an entre 2007 et 2012). A contrario, la réduction néanmoins limitée de l'emploi

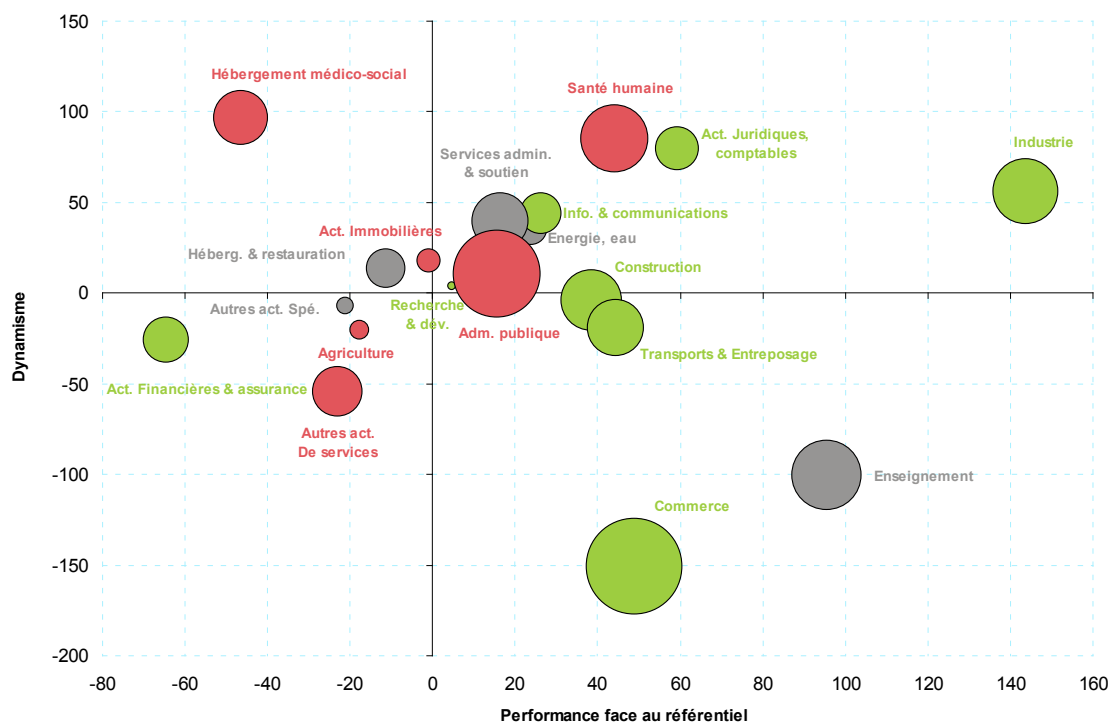
des secteurs « activités financières et assurance » et « autres activités de services » a été plus importante dans la CACE par rapport à la communauté martiniquaise.

Ces baisses d'emplois dans la CACE ont été en partie compensées par une hausse de l'emploi des secteurs de la santé et de l'action sociale. Ainsi, l'emploi relatif à ces deux secteurs regroupés a progressé de 2,3 % par an (+ 180 emplois par an) au même rythme que celui de la CACEM (+ 2,2 % par an). Le poids de la santé et de l'action sociale atteint 13,7 % en 2012 pour la CACE contre 15,6 % pour la CACEM.

En 2007, la part de l'industrie dans le total de l'emploi de chaque communauté était semblable : de l'ordre de 7 %. Cependant, l'emploi à caractère industriel de

## 26 Un affaissement de l'emploi dans le commerce a un moindre niveau par rapport à la CACEM

Dynamisme et performance sectoriels (selon l'emploi) par rapport à la communauté d'agglomération du centre de la Martinique entre 2007 et 2012



Note : (figures 26 et 27) la couleur des bulles indique la spécificité des secteurs de l'agglomération étudiée vis-à-vis du reste de la communauté d'agglomération du centre de la Martinique (CACEM): le secteur est spécifique si son poids dans l'agglomération est supérieur à 1,10 % au poids du secteur pour la CACEM; il est sous-spécifique si son poids est inférieur à 0,9 % (vert : spécifique ; rouge : sous-spécifique ; gris : moyennement spécifique).

La taille des bulles représente le poids du secteur dans l'agglomération étudiée en fin de période.

La position des bulles selon l'axe vertical indique l'évolution annuelle de l'emploi dans le territoire étudié, soit son dynamisme. L'axe horizontal indique le gain ou la perte d'emplois par rapport à la CACEM, soit sa performance.

Lecture : le secteur des activités juridiques, comptables, de gestion, d'architecture, d'ingénierie, de contrôle et d'analyses techniques est spécifique pour la CACE, son poids est 1,10 fois plus élevé que le celui pour la CACEM en 2012. Entre 2007 et 2012, le secteur a été dynamique (progression de 80 emplois par an) et performant (60 emplois de plus annuellement par rapport à une évolution semblable à la CACEM).

Source : Insee, Recensements 2007 et 2012 (exploitations complémentaires).

la CACE s'est maintenu (+ 56 emplois par an) contrairement à la CACEM (- 116 emplois par an). Au sein de Cap Excellence, la progression de l'emploi dans l'industrie agro-alimentaire a permis de compenser la baisse de l'emploi du secteur « fabrication d'autres produits industriels ». Ainsi, en

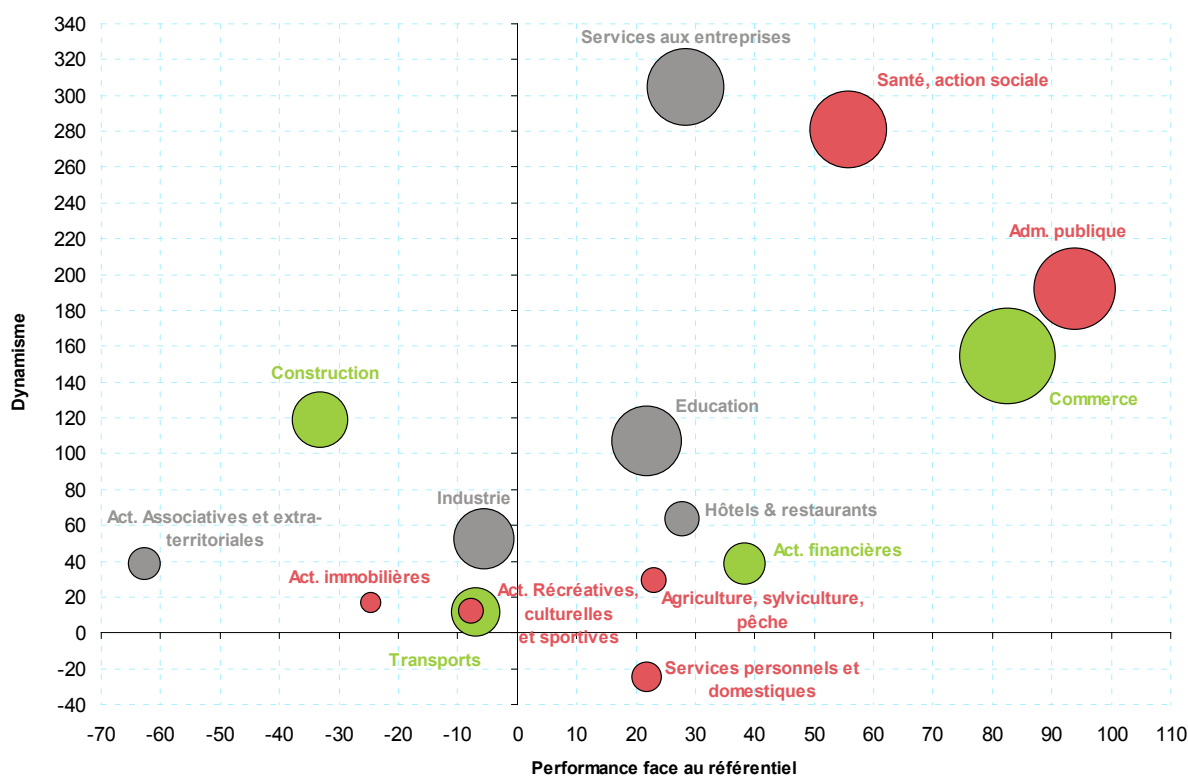
2012, la part de l'industrie dans la CACE atteint 7,6 %, soit une proportion légèrement plus élevée de 1 point par rapport à celle de la CACEM.

L'administration publique demeure un secteur majeur pour la communauté de Cap Excellence même si elle n'abrite pas le

chef-lieu administratif de l'île. En 2012, elle concentre 14,0 % des emplois contre 16,8 % pour la CACEM qui intègre le chef-lieu de la Martinique. L'évolution de ce secteur est stable (+ 0,1 % pour Cap Excellence contre - 0,1 % pour la CACEM).

**27** Dynamisme de l'emploi des services aux entreprises entre 1999-2006

Dynamisme et performance sectoriels (selon l'emploi) par rapport à la communauté d'agglomération du centre de la Martinique entre 1999 et 2006



Lecture : le secteur des activités financières est spécifique pour la CACE, son poids est 1,4 fois plus élevé que le celui pour la CACEM en 2006. Entre 1999 et 2006, le secteur a été dynamique (progression de 40 emplois par an) et performant (40 emplois de plus annuellement par rapport à une évolution semblable à la CACEM).  
 Source : Insee, Recensements 1999 et 2006 (exploitations complémentaires).

# Une vulnérabilité sociale

**E**n 2012, malgré la baisse de population, le nombre de ménages augmente du fait de la diminution du nombre de personnes par ménage. Les familles monoparentales ou d'une personne représentent plus de la moitié des ménages. Plus de six habitants sur dix sont couverts par au moins une prestation versée par la Caisse d'Allocation Familiale (CAF) et près de huit sur dix sur Pointe-à-Pitre. Avec une forte concentration de logements sociaux et un taux de vacance associé faible, un tiers des ménages vivent dans une habitation à loyer modéré (HLM). Mais le parc de logements de Cap Excellence, composé pour moitié d'appartements, comprend de nombreux logements inoccupés, notamment à Pointe-à-Pitre.

Audrey Naulin, Insee

## Prédominance des familles monoparentales et des personnes seules

En 2012, Cap Excellence compte 44 200 ménages (*Définitions*), soit 2 000 de plus qu'en 2007 et 5 900 de plus qu'en 1999. Malgré la baisse de la population depuis la fin des années 90, le nombre de ménages continue à augmenter, du fait de la diminution du nombre de personnes par ménage. Toutefois, le desserrement est moins prononcé qu'ailleurs en Guadeloupe ou que dans la CA du Centre Martinique : la taille des ménages diminue de 16 % entre 1999 et 2012, contre respectivement - 19 % et - 18 %. En 2012, Cap Excellence compte en moyenne 2,3 personnes par ménage, taille qui reste plus faible qu'en moyenne dans les autres territoires guadeloupéens (2,4).

L'évolution de la composition familiale des ménages explique en partie le desserrement des ménages. En 2012, seuls 61 % des ménages de Cap Excellence sont constitués d'une ou plusieurs familles (*Définitions*), alors que cette proportion atteint encore 65 % dans le reste de la Guadeloupe. En particulier, les couples, avec ou sans enfants, sont très peu nombreux : ils représentent globalement 34 % des ménages de Cap Excellence, soit huit points de moins qu'en moyenne ailleurs en Guadeloupe.

A contrario, la part des familles monoparentales est forte dans la Communauté d'Agglomération et elle progresse, alors qu'elle stagne dans le reste de la Guadeloupe. En 2012, 29 % des ménages de Cap Excellence sont des familles monoparentales (*figure 28*). C'est sept points de plus qu'en moyenne dans les autres territoires guadeloupéens, et trois points de plus que dans la CA du Centre Martinique. En volume, la CACE compte 12 600 familles

monoparentales et seulement 9 100 couples avec enfants. Parmi l'ensemble des enfants, 55 % vivent dans une famille monoparentale, contre 44 % dans le reste de la Guadeloupe.

Les ménages d'une seule personne sont également surreprésentés à Cap Excellence par rapport au reste de la Guadeloupe, représentant 35 % des ménages (contre 32 %). Comme sur les territoires de comparaison, leur part est en hausse.

## Une relative fragilité sociale des ménages

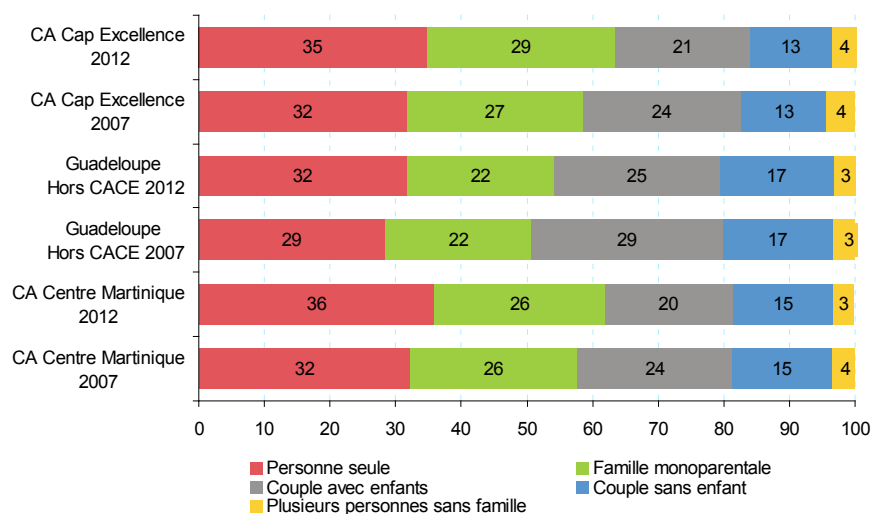
Cap Excellence compte 30 800 allocataires de la Caisse d'Allocations Familiales en 2014. Leur nombre a augmenté de 4 % en 5 ans, soit une hausse proche de celle observée ailleurs en Guadeloupe. Dans le même temps, le nombre d'allocataires a diminué dans la CA du Centre Martinique (- 1 %).

En 2014, 65 % des habitants de Cap Excellence sont couverts par au moins une prestation versée par la CAF (*figure 29*), soit 66 800 personnes, dont 29 700 enfants. Ce taux de couverture n'est que de 58 % dans le reste de la Guadeloupe et de 55 % dans la CA du Centre Martinique. Comme sur les territoires de comparaison, le taux de couverture a diminué de deux points entre 2009 et 2014.

La situation est hétérogène entre les communes de la Communauté d'Agglomération. Pointe-à-Pitre est la plus touchée par la précarité sociale, avec 78 % de ses habitants couverts par une prestation de la CAF en 2014. Cette proportion est en hausse de quatre points par rapport à 2009. A l'inverse, le taux de couverture diminue aux Abymes et à Baie-Mahault, qui enregistrent respectivement des taux de couverture de 64 % et 60 % en 2014.

### 28 Près d'un ménage sur trois est une famille monoparentale en 2012

Répartition des ménages selon leur composition en 2007 et 2012 (en %)



Source : Insee, Recensements 2007 et 2012 (exploitations complémentaires).

**Trois types de prestations sont versées par la CAF** : les prestations liées à la famille, les minima sociaux et les prestations liées au logement. Les minima sociaux visent à assurer un revenu minimal à une personne (ou à sa famille) en situation de précarité. Ce sont des prestations sociales non contributives, c'est-à-dire versées sans contrepartie de cotisations. Il existe le RSA qui vise à lutter contre les exclusions et qui remplace le RMI depuis 2011, l'allocation aux adultes handicapés (AAH) et le revenu de solidarité (RSO), spécifique aux départements d'outre-mer. Le RSA, mis en place le 1<sup>er</sup> juin 2009 en métropole et le 1<sup>er</sup> janvier 2011 dans les DOM, s'inscrit dans une politique d'insertion professionnelle des personnes en difficulté. Il garantit un supplément de revenu aux personnes sans ressources ou à faibles revenus d'activité. C'est une prestation dégressive cofinancée par le département et l'État. La part financée par le département est appelée RSA socle et fait partie des minima sociaux. Le RSA activité, part financée par l'État, n'est pas considéré comme un minima social. Cette prestation se substitue au RMI, à l'API, aux dispositifs d'intéressement liés à ces deux prestations, aux dispositifs liés aux contrats (CI-RMA et CAV) et aux expérimentations RSA (sauf conditions particulières).

En 2014, 23 % de la population de Cap Excellence est couverte par le RSA socle non majoré, considéré comme un minima social (figure 30). C'est un point de plus que dans le reste de la Guadeloupe et quatre points de plus que dans la CA du Centre Martinique. De même, la part de la population vivant avec un bas revenu est nettement plus forte que dans la CA du Centre Martinique : 47 %, comme ailleurs en Guadeloupe, contre 39 %. Les prestations perçues représentent plus de 75 % des revenus pour 51 % des allocataires CAF, alors que cette proportion est de 49 % dans le reste de la Guadeloupe, et de 46 % dans la CA du Centre Martinique. Les indicateurs de fragilité sociale sont donc globalement plus défavorables à Cap Excellence que dans les territoires de comparaison.

Parmi les 19 100 allocataires à bas revenus de Cap Excellence, 44 % sont des familles monoparentales. Les familles monoparentales sont plus nombreuses parmi les allocataires à bas revenu habitant Cap Excellence que dans la CA du Centre Martinique (41 %). A contrario, les personnes seules sont sous-représentées : 44 % des allocataires à bas revenus de Cap Excellence, soit cinq points de moins que dans la CA du Centre Martinique. Par ailleurs, 37 % des allocataires à bas revenus de Cap Excellence perçoivent une aide au logement et

vivent en HLM. C'est 22 points de plus que dans le reste de la Guadeloupe et 17 points de plus que dans la CA du Centre Martinique. Cette proportion élevée est corrélée à la forte implantation des logements sociaux à Cap Excellence.

### Un parc immobilier à forte concentration de logements sociaux

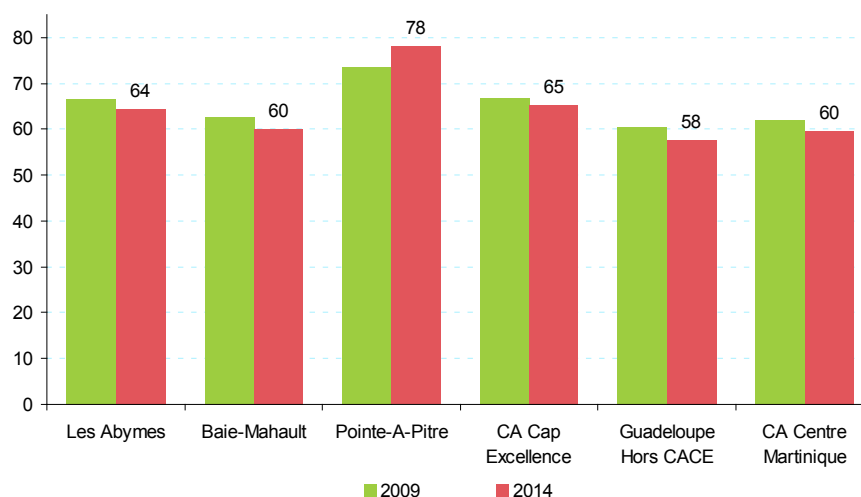
En 2012, 33 % des ménages de Cap Excellence vivent dans un logement HLM, soit 14 points de plus que dans la CA du Centre Martinique (figure 31). Cette part

est seulement de 8 % dans le reste de la Guadeloupe. Elle est en forte hausse dans la Communauté d'Agglomération (+ 6 points depuis 1999), avec une progression nettement plus marquée qu'ailleurs en Guadeloupe (+ 2 points). A l'inverse, dans la CA du Centre Martinique, la part de ménages locataires HLM diminue depuis 2007, après une hausse entre 1999 et 2007.

Selon le Répertoire du Parc Locatif Social, Cap Excellence compte près de 16 900 logements publics au 1<sup>er</sup> janvier 2014. La Communauté d'Agglomération concentre

### 29 65 % de la population est couverte par une prestation CAF

Évolution du taux de couverture par une prestation CAF entre 2009 et 2014 (en %)



Source : Cnaf, Insee, Recensements de la population.

### 30 47 % de la population vit avec un bas revenu

Indicateurs de fragilité sociale et caractéristiques des allocataires à bas revenus en 2014

	CA Cap Excellence	Guadeloupe Hors CACE	CA Centre Martinique
Population couverte par le RSA socle non majoré	19 184	48 342	22 935
Part de la population couverte par le RSA socle non majoré (en %)	23	22	19
Population couverte par l'allocation adulte handicapé (AAH)	2 674	8 520	3 408
Part de la population couverte par l'AAH (en %)	3	4	3
Part des allocataires Caf avec prestations > 75% du revenu (en %)	51	49	46
Population vivant avec un bas revenu	39 871	106 551	48 314
Part de la population vivant avec un bas revenu (en %)	47	47	39
Nombre d'allocataires à bas revenus	19 073	49 601	24 503
Part de moins de 30 ans (en %)	19	16	20
Part de personnes seules (en %)	44	44	49
Part de familles monoparentales (en %)	44	40	41
Part de familles nombreuses (3 enfants ou plus) (en %)	11	11	9
Part percevant une aide au logement et vivant en HLM (en %)	37	15	20

Lecture : un allocataire à bas revenus est, au sens des fichiers Caf, un foyer allocataire dont le revenu par unité de consommation, appréhendé à partir des dernières ressources connues via les fichiers des Caf, est inférieur au seuil de bas revenus. Le seuil de bas revenus s'établit à 1028 euros par UC pour les revenus de l'année 2013 (donc pour les allocataires au 31 décembre 2014). Il correspond à 60 % de la médiane des revenus par unité de consommation (ensemble des ressources du foyer : revenus d'activité, revenus de remplacement, prestations sociales, etc.) avant impôts (impôt sur le revenu, taxe d'habitation, CSG non déductible, CRDS et prime pour l'emploi) observés au niveau national.

Source : Insee, Cnaf 2014.

52 % du parc social de Guadeloupe. Le taux de vacance y est faible : 3 % (contre 7 % ailleurs en Guadeloupe. 85 % des logements publics de l'EPCI sont de type collectif, contre 68 % dans les autres communes de la région).

Même si 20 % des locataires HLM de Cap Excellence ont emménagé dans leur logement depuis plus de 20 ans en 2012, il existe une relative rotation dans le parc locatif public. Ainsi, 37 % des ménages ont emménagé depuis moins de cinq ans, dont 13 % depuis moins de deux ans. Ces proportions sont seulement de 23 % et 7 % dans la CA de Fort-de-France.

À Cap Excellence, seules 42 % des résidences principales sont occupées par leurs propriétaires, soit 25 points de moins que dans le reste de la Guadeloupe, et quatre points de moins que dans la CA du Centre Martinique. Les ménages logés gratuitement sont également sous-représentés, ne concentrant que 3 % des ménages, soit deux fois moins que dans les territoires de comparaison. La part de locataires du privé se situe elle à un niveau intermédiaire : 23 % des ménages sont locataires d'un logement vide non-HLM ou d'un logement meublé à Cap Excellence, contre 21 % ailleurs en Guadeloupe, et 29 % dans la CA du Centre Martinique. Dans le parc locatif privé, 56 % des ménages ont emménagé depuis moins de 5 ans.

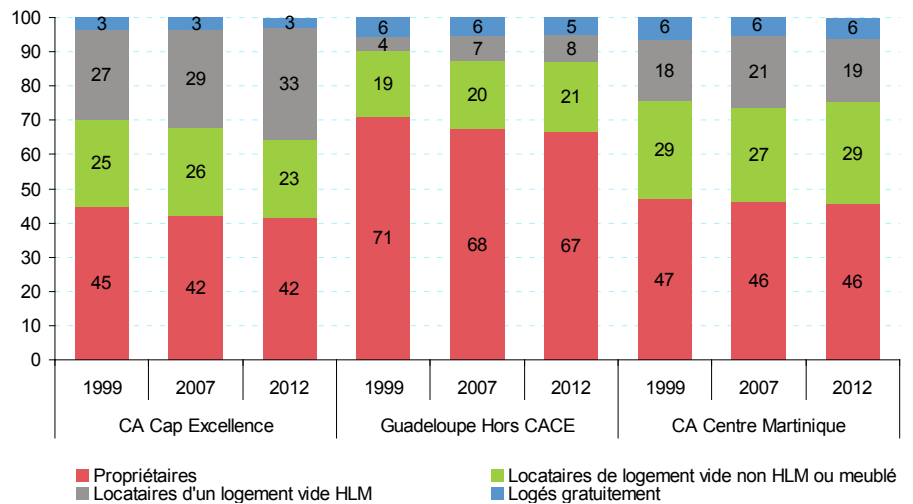
La part des résidences principales dans le parc de logements est relativement stable. Elles représentent 82 % du parc immobilier d'habitat de Cap Excellence. A contrario, les résidences secondaires et logements occasionnels sont peu nombreux et en diminution. La Communauté d'Agglomération n'en compte que 1 700 en 2012, soit 3 % du parc de logements, alors qu'elle en dénombrait 2 300 à la fin des années 90. Si leur proportion est également faible et en baisse dans la CA du Centre Martinique (1 % en 2012), les autres territoires guadeloupéens concentrent en moyenne 8 % de résidences secondaires ou logements occasionnels.

Le parc de logements de Cap Excellence, composé pour moitié d'appartements, comprend de nombreux logements inoccupés. En 2012, 15 % des logements de la Communauté d'Agglomération sont vacants (figure 32), soit près de 7 800 logements

contre moins de 5 400 en 1999. La part de logements vacants en 2012 est proche de celle observée en moyenne ailleurs en Guadeloupe, et que dans la CA du Centre Martinique.

**31 Un tiers des ménages est locataire d'un logement HLM**

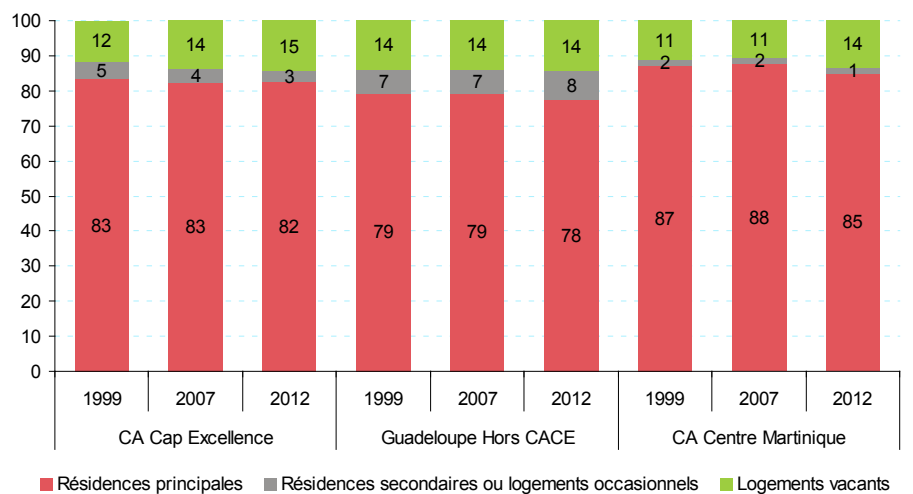
Évolution de la répartition des résidences principales selon le statut d'occupation (en %)



Source : Insee, Recensements de la population (Exploitations principales).

**32 15 % des logements sont vacants**

Évolution de la répartition des logements selon la catégorie de logements (en %)



Source : Insee, Recensements de la population (Exploitations principales)



### **D**emandeurs d'emploi en fin de mois

Les demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) sont les personnes inscrites à Pôle Emploi et ayant une demande en cours au dernier jour du mois.

Catégorie A : tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi

Catégorie B : tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (78 heures ou moins au cours du mois)

Catégorie C : tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (plus de 78 heures au cours du mois)

Catégories D et E : non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi

### **F**amille

Une famille, au sens du recensement de la population, est la partie d'un ménage comprenant au moins deux personnes et constituée : soit d'un couple vivant au sein d'un ménage sans enfant, soit d'un couple vivant au sein d'un ménage avec son ou ses enfant(s) appartenant au même ménage ; soit d'un adulte isolé avec son ou ses enfant(s) appartenant au même ménage (famille monoparentale).

### **I**ndice de jeunesse

L'indice de jeunesse rapporte la population de moins de 25 ans à la population de 65 ans et plus.

### **M**énage

Un ménage, au sens du recensement de la population, désigne l'ensemble des personnes qui partagent la même résidence principale, sans que ces personnes soient nécessairement unies par des liens de parenté. Un ménage peut être constitué d'une seule personne. Il y a égalité entre le nombre de ménages et le nombre de résidences principales.

### **M**igrations résidentielles

Les migrations résidentielles sont les changements de lieu de résidence. La résidence antérieure est celle au 1er janvier cinq ans auparavant. Les flux migratoires concernent uniquement les échanges entre la zone d'étude et le reste de la France (France Métropolitaine + DOM). Les enfants de moins de cinq ans n'étant pas nés à la date de référence de la résidence antérieure, ils ne sont pas inclus dans la population susceptible d'avoir migré.

### **S**phère présente et non présente

La partition de l'économie en deux sphères, présente et non présente, permet de mieux comprendre les logiques de spatialisation des activités et de mettre en évidence le degré d'ouverture des systèmes productifs locaux. Elle permet aussi de fournir une grille d'analyse des processus d'externalisation et autres mutations économiques à l'œuvre dans les territoires. Les activités présentes sont les activités mises en œuvre localement pour la production de biens et de services visant la satisfaction des besoins de personnes présentes dans la zone, qu'elles soient résidentes ou touristes. Les activités non présentes sont déterminées par différence. Il s'agit des activités qui produisent des biens majoritairement consommés hors de la zone et des activités de services tournées principalement vers les entreprises de cette sphère.

### **T**aux d'activité

Le taux d'activité est le rapport entre le nombre de personnes en activité (emploi ou chômage) et la population totale parmi les 15-64 ans.

### **T**aux d'emploi

Le taux d'emploi est le rapport entre le nombre de personnes ayant un emploi et la population totale parmi les 15-64 ans.

### **T**aux de chômage

Le taux de chômage est le rapport entre le nombre de chômeurs et le nombre de personnes actives (en emploi ou au chômage) parmi les 15-64 ans.

## Sources et méthodes

L'Insee Antilles-Guyane, la Préfecture et la Région réalisent, dans le cadre d'un partenariat, des diagnostics pour chacun des 6 EPCI de Guadeloupe. Ils visent à mettre en évidence les caractéristiques du territoire, sous les angles économiques et sociodémographiques.

Les résultats sont majoritairement issus de l'exploitation du kit Synthèses Locales version 16.1 de l'INSEE. Les principales sources sont :

- Recensements de la population (exploitations principale et complémentaire)
- État civil
- Sirène
- DADS
- CLAP
- CNAF

## Méthodologie et territoire de comparaison

Afin de dégager les caractéristiques spécifiques de la Communauté d'Agglomération de Cap Excellence, un territoire comparable a été choisi parmi les 18 EPCI de Guadeloupe, Martinique, Guyane et Réunion. Compte tenu de la proximité des caractéristiques démographiques, de l'habitat, des migrations résidentielles, des conditions de vie, du marché de l'emploi, de l'économie et du tourisme, c'est le territoire de la Communauté d'Agglomération du Centre Martinique qui a été retenu.

## Bibliographie

- Dans les DOM, l'activité et l'emploi stagne depuis dix ans, Insee Analyses n° 4, avril 2015.
- Un emploi sur cinq dans les fonctions métropolitaines en Guadeloupe, Insee Analyses n° 3, janvier 2015.
- L'économie sociale en Guadeloupe, Insee Dossier n° 3, janvier 2015.
- Érosion de la population entre 2007 et 2012 en Guadeloupe, Insee Dossier n° 4, décembre 2014.
- Les comptes économiques de la Guadeloupe en 2013, Comptes économiques rapides pour l'Outre-mer n° 23, octobre 2014.
- Le noyau dur de la population active aux Antilles Guyane, Insee Analyses n° 1, juin 2014.
- Performances économiques et financières des entreprises guadeloupéennes sur la période 2002-2010, IEDOM note n° 270, juin 2014.
- Déplacements domicile-travail - Des déplacements domicile-travail en hausse en Guadeloupe. Insee Flash Guadeloupe n° 44, juin 2016.

**Directeur de Publication** Didier BLAIZEAU

**Rédaction** Audrey Naulin, Lanwenn Le Corre

**Rédacteur en chef** Béatrice CELESTE

**Rédacteur en chef adjoint** Maud TANTIN MACHECLER

**Mise en page** Typhenn LADIRE

Insee **Dossier**

**Guadeloupe**

## Cap Excellence : Poumon économique de la Guadeloupe

Poumon économique et pôle urbain doté d'équipements structurants, la communauté d'Agglomération de Cap Excellence est un territoire attractif. Malgré un déficit migratoire persistant, elle reste la plus peuplée des intercommunalités de Guadeloupe avec 103 800 habitants. On retrouve ainsi concentré sur moins de 8 % du territoire près d'un quart de la population. Cap Excellence regroupe par ailleurs la moitié des emplois, 40 % des établissements marchands non agricoles et la moitié des logements sociaux.

**Dossier n° 7**  
**Juillet 2016**

ISSN 2416-8394  
ISBN 978-2-11-0631725

**Service Territorial de Guadeloupe**  
Rue des Bourgainvilliers  
97102 Basse-Terre Cedex

**Directeur de la publication :**  
Didier BLAIZEAU

**Rédacteur en chef :**  
Béatrice CELESTE

**Rédactrice en chef adjointe :**  
Maud TANTIN - MACHECLER

**Mise en page :**  
Typhenn LADIRE

© INSEE - juillet 2016

